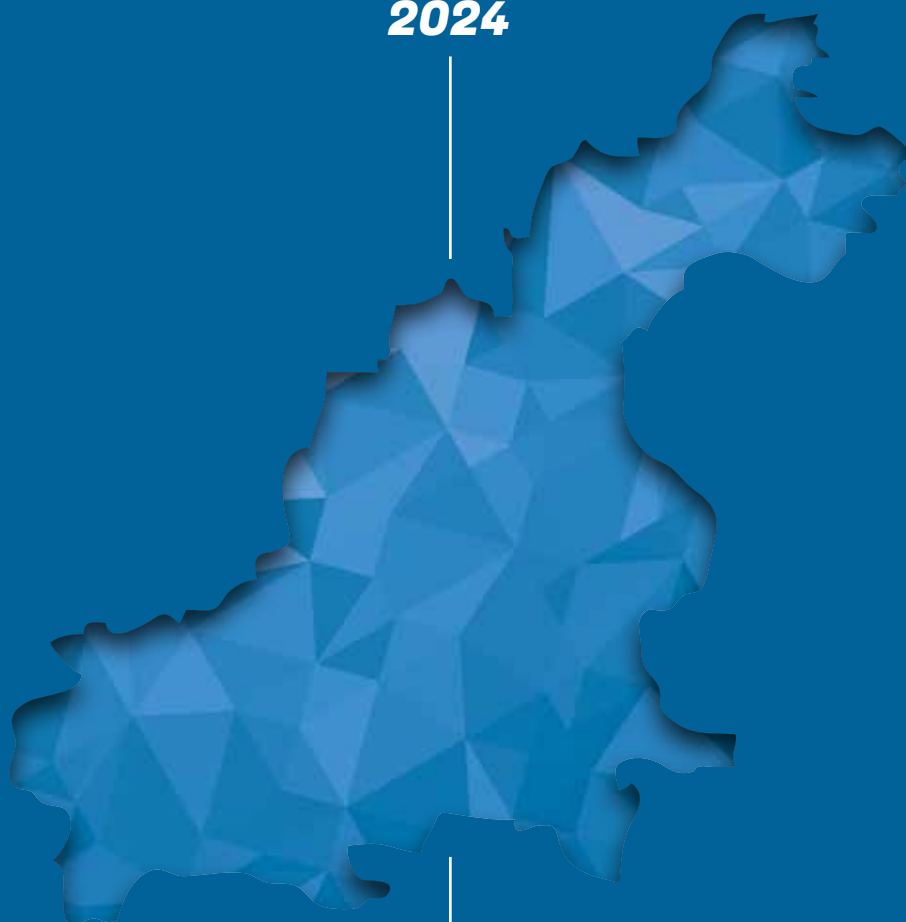


RAPPORT
D'ACTIVITÉS
& DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

2024



Sommaire

04

LE TERRITOIRE DE
GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION

05

+ Présentation
des 57 communes
+ La vie de l'Agglomération
+ Les élus
+ Les compétences

11

HORIZON 2030
+ Le projet de territoire
de Guingamp-Paimpol
Agglomération

14

AMBITION N°1
ÊTRE CRÉATIF
ET PRODUCTIF
AGIR POUR UNE
TERRE CRÉATIVE
ET PRODUCTRICE
DE VALEURS AJOUTÉES

33

AMBITION N°2
ÊTRE REDISTRIBUTIF
METTRE EN PARTAGE
UN SERVICE ADAPTÉ
AUX HABITANTS

49

AMBITION N°3
FAIRE COLLECTIF
AGIR POUR FAVORISER
LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET
INSTITUTIONNELLES

62

+ Le mot du Directeur général
des services
+ Organigramme 2024
+ Des moyens et des ressources
+ Une gestion financière saine
+ Une Agglomération,
acteur économique de son territoire



VINCENT LE MEAUX

Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération

Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-Kêrioù

Edito

Le rapport d'activité 2024 nous permet de revenir sur une année forte en engagements, forte dans la concrétisation des projets menés par l'Agglomération. Il vous donnera aussi une information précise sur les nouveaux objectifs et les nouveaux horizons fixés par la révision du projet de territoire. Tourné vers l'avenir, ce rapport présente l'enjeu de création de liens durables entre les élus, les citoyens, les entrepreneurs, les producteurs et les associations...

Voilà notre part : lier toutes celles et tous ceux qui font de Guingamp-Paimpol Agglomération, un territoire vivant.

Pennad-skur

En danevell obererezh 2024 e c'hallomp sellet adarre ouzh an holl labourioù pouezus kaset da benn hag an engouestloù bras kemeret e-kerzh ar bloaz gant an Tolpad-kêrioù. Adwelet eo bet ar raktres tiriad hag en danevell-mañ e oarfet resis peseurt hent a faot dimp kemer ha d'ober petra. Soñjet eo bet evit an amzer-da-zont hag enni zo kaoz eus al liammoù solut a rankomp skoulmañ etre an dilennidi, an dud, an embregerien, ar broduerien, ar c'hevredigezhioù hag an holl dud all.

Setu hon lod dimp : liammañ an holl dud a labour evit lakaat Gwengamp-Pempoull da vezañ ur vro bev-buhezek.



À noter
Toutes les actions de développement durable
sont identifiables grâce à ce pictogramme !

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité I 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant, Directeur général des services

Rédaction
Les services de l'Agglomération

Crédits photos
Guingamp-Paimpol Agglomération, Pascal Le Coz,
Kevin Antoine, Steven Lemaître, Emmanuel Berthier,
L'Oeil de Paco, Arnaud Bouissou - TERRA,
Bonnie & Clark Productions, Pascal Percheron
Droits réservés

Création, conception
Le Studio I www.lestudio.bzh

Tirage
800 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC
Présenté au Conseil d'Agglomération le 28/01/2025

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Le 1^{er} janvier 2017 marquait la naissance de Guingamp-Paimpol Agglomération, résultant de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'Agglomération compte 57 communes et 76 229 habitants. Elle exerce 24 compétences.

Au quotidien, la communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol met en œuvre son projet « Horizon 2030 » à travers de nombreuses actions concrètes, visant à améliorer la qualité de vie, les services enfance jeunesse, le développement économique et l'attractivité touristique.

Les trois premières années de Guingamp-Paimpol Agglomération ont été consacrées à sa restructuration sur le territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, adoption d'une nouvelle identité visuelle, progression échelonnée de la fiscalité, et surtout, l'élaboration d'un projet politique à l'horizon 2030.

En juin 2020, les élections municipales suivies des élections intercommunales ont eu lieu dans un contexte inédit de crise sanitaire. Ces scrutins ont confirmé la présidence de Guingamp-Paimpol Agglomération et ont conduit à l'installation d'une nouvelle assemblée communautaire. Durant ces quatre dernières années, l'Agglomération a continué de consolider sa stratégie, en exerçant ses missions et en complétant celles de ses 57 communes, avec la volonté de s'impliquer dans la vie quotidienne des habitants.

Chiffres-clés



57
communes



76 229
habitants
(Chiffres INSEE 2024)



118 M€
de dépenses totales
en 2024



10 456
entreprises



+ de 1200
associations



2h34
Paris-Guingamp
en TGV

76 229 habitants*
(Chiffres INSEE 2024)



Bégard	4 930	Pédernec	1 917
Belle-Isle-en-Terre	1 050	Pléhédel	1 373
Bourbriac	2 169	Plésidy	575
Brélidy	309	Ploëzal	1 243
Bulat-Pestivien	413	Ploubazlanec	3 176
Calanhel	228	Plouëc-du-Trieux	1 176
Callac	2 264	Plouézec	3 177
Carnoët	664	Plougonver	789
Coadout	567	Plouisy	2 281
Duault	388	Ploumagoar	5 517
Grâces	2 634	Plourac'h	343
Guingamp	7 665	Plourivo	2 320
Gurunhuel	412	Plusquellec	569
Kerfot	659	Pont-Melvez	617
Kerien	254	Pontrioux	1 021
Kermoroc'h	442	Quemper-Guézennec	1 082
Kerpert	272	Runan	268
La Chapelle-Neuve	398	Saint-Adrien	362
Landebeäron	182	Saint-Agathon	2 284
Lanleff	124	Saint-Clet	896
Lanloup	243	Saint-Laurent	519
Loc-Envel	74	Saint-Nicodème	179
Lohuec	246	Saint-Servais	425
Louargat	2 376	Senven-Léhart	239
Maël-Pestivien	353	Squihieuc	766
Magoar	82	Tréglamus	1 125
Moustéru	654	Trégonneau	548
Pabu	2 870	Yvias	789
Paimpol	7 500		

* Population totale



Présentation des 57 communes

Bégard

8 rue de l'Hôtel de Ville - 22140 Bégard
Tél. 02 96 45 20 19
Mail : secretariat@begard.bzh
Site internet : www.ville-de-begard.fr
Maire : Vincent Clec'h

Belle-Isle-en-Terre

4 rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre
Tél. 02 96 43 30 38
Mail : mairie@belle-isle-en-terre.net
Site internet : www.belle-isle-en-terre.net
Maire : François Le Marrec

Bourbriac

11 place du Centre - 22390 Bourbriac
Tél. 02 96 43 40 21
Mail : mairie@bourbriac.bzh
Site internet : www.bourbriac.bzh
Maire : Claudine Guillou

Brélidy

1 rue de la Mairie - 22140 Brélidy
Tél. 02 96 95 62 04
Mail : mairie.de.brelidy@orange.fr
Site internet : www.brelidy.fr
Maire : Pierre-Marie Garel

Bulat-Pestivien

3 Porz an Ti Ker - 22160 Bulat-Pestivien
Tél. 02 96 45 72 00
Mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr
Site internet : www.bulat-pestivien.fr
Maire : Olivier Charles

Calanhel

4 rue de la Poste - 22160 Calanhel
Tél. 02 96 45 01 84
Mail : mairiedecalanhel@sfr.fr
Maire : Cyril Jobic

Callac

Place Jean-Auffret - 22160 Callac
Tél. 02 96 45 81 30
Mail : 22commune025@mairie-callac.fr
Site internet : www.mairie-callac.fr
Maire : Jean-Yves Rolland

Carnoët

7 place de la Mairie - 22160 Carnoët
Tél. 02 96 21 52 24
Mail : mairie.carnoet@wanadoo.fr
Site internet : www.carnoet.fr
Maire : Pascal Leyour

Coadout

4 place de la Mairie - 22970 Coadout
Tél. 02 96 43 83 07
Mail : mairie.coadout@orange.fr
Site internet : www.coadout.fr
Maire : Jean-Pierre Giuntini

Duault

7 rue du Lavoir - 22160 Duault
Tél. 02 96 21 56 57
Mail : mairie.duault@wanadoo.fr
Maire : Claude Callonnet

Grâces

4 place André Bardoux
22200 Grâces
Tél. 02 96 40 21 21
Mail : accueil@mairiegraces.fr
Site internet : www.graces.fr
Maire : Yannick Le Goff

Guingamp

1 place du Champ au Roy - BP 50543
22205 Guingamp cedex
Tél. 02 96 40 64 40
Mail : mairie@ville-guingamp.com
Site internet : www.villeguingamp.bzh
Maire : Philippe Le Goff

Gurunhuel

1 rue de la Mairie
22390 Gurunhuel
Tél. 02 96 21 81 15
Mail : mairiegurunhuel@wanadoo.fr
Maire : Paul Rolland

Kerfot

1 place de la Mairie
22500 Kerfot
Tél. 02 96 20 87 01
Mail : mairie.kerfot@wanadoo.fr
Site internet : www.kerfot.fr
Maire : Caroline Samson-Raoul

Kerien

20 route de Lanrivain
22480 Kerien
Tél. 02 96 45 72 60
Mail : mairie.kerien@wanadoo.fr
Site internet : www.kerien.fr
Maire : Claude Salomon

Kermoroc'h

14 place de l'église
22140 Kermoroc'h
Tél. 02 96 43 23 22
Mail : mairie.kermoroch@orange.fr
Maire : Marie-Yannick Prigent



Kerpert

47 Le bourg - 22480 Kerpert
Tél. 02 96 24 31 35
Mail : mairie-kerpet@wanadoo.fr
Site internet : www.kerpert.bzh
Maire : Bruno Taloc

La Chapelle-Neuve

1 Hent-An-Iliz - 22160 La Chapelle-Neuve
Tél. 02 96 21 63 66
Mail : mairie.lachapelleneuve@wanadoo.fr
Maire : Jean-Paul Prigent

Landébaëron

1 Hent Skol - 22140 Landébaëron
Tél. 02 96 43 23 26
Mail : mairie.landebaeron@wanadoo.fr
Site internet : www.landebaeron.fr
Maire : Sébastien Tondereau

Lanleff

Le Bourg - 22290 Lanleff
Tél. 02 96 22 32 16
Mail : mairie-lanleff@wanadoo.fr
Maire : Josette Connan

Lanloup

1 rue Alain Le Nerrant - 22580 Lanloup
Tél. 02 96 22 33 45
Mail : mairie.lanloup@orange.fr
Site internet : www.lanloup.bzh
Maire : Yannick Le Bars

Loc-Envel

3 rue de la Mairie - 22810 Loc-Envel
Tél. 02 96 43 35 64
Mail : mairiedelocenvel@orange.fr
Maire : Virginie Doyen

Lohuec

Le bourg - 22160 Lohuec
Tél. 02 96 45 00 24
Mail : commune-lohuec@wanadoo.fr
Maire : Claude Lozac'h

Louargat

1 place Roger Madigou
 22540 Louargat
Tél. 02 96 43 12 35
Mail : mairie-de-louargat@wanadoo.fr
Site internet : www.louargat.com
Maire : Hervé L'Heveder

Maël-Pestivien

19 place de l'église
 22160 Maël-Pestivien
Tél. 02 96 45 70 98
Mail : mairiemaelpestivien@wanadoo.fr
Site internet : www.maelpestivien.jimdo.com
Maire : Joseph Bernard

Magoar

Le Bourg - 22480 Magoar
Tél. 02 96 45 73 73
Mail : mairie.magoar@wanadoo.fr
Maire : Arnaud Gouriou

Moustéru

Le Bourg - 22200 Moustéru
Tél. 02 96 21 81 27
Mail : mousteru-commune@orange.fr
Site internet : www.mousteru.fr
Maire : Frédéric Le Meur

Pabu

Rue de la Mairie - 22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90
Mail : direction@pabu.bzh
Site internet : www.ville-pabu.fr
Maire : Pierre Salliou

Paimpol

10 rue Pierre Feutren
 22500 Paimpol
Tél. 02 96 55 31 70
Mail : contact@ville-paimpol.fr
Site internet : www.ville-paimpol.fr
Maire : Fanny Chappé

Pédernec

Place de l'église - 22540 Pédernec
Tél. 02 96 45 22 26
Mail : mairie@pedernec.fr
Site internet : www.pedernec.fr
Maire : Séverine Le Bras

Pléhédel

17 place de la Liberté - 22290 Pléhédel
Tél. 02 96 22 31 37
Mail : mairie.plehedel@wanadoo.fr
Site internet : www.plehedel.fr
Maire : Daniel Ropers

Plésidy

14 rue de la Mairie - 22720 Plésidy
Tél. 02 96 21 41 98
Mail : mairie.plesidy@wanadoo.fr
Site internet : www.plesidy.com
Maire : Guy Gautier

Ploëzal

3 rue de la Mairie - 22260 Ploëzal
Tél. 02 96 95 62 07
Mail : mairie@ploezal.fr
Site internet : www.ploezal.fr
Maire : Guy Connan

Ploubazlanec

Rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
 22620 Ploubazlanec
Tél. 02 96 55 80 36
Mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr
Site internet : www.ploubazlanec.bzh
Maire : Richard Vibert

Plouëc-du-Trieux

3 rue de la Mairie - 22260 Plouëc-du-Trieux
Tél. 02 96 95 62 45
Mail : mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr
Site internet : www.plouecdutrieux.fr
Maire : Vincent Le Meaux

Plouézec

1 rue du Colonel Henri Simon
 22470 Plouézec
Tél. 02 96 20 64 90
Mail : mairie@plouezec.bzh
Site internet : www.plouezec.fr
Maire : Gilles Pagny

Plougouver

8 rue des écoles - 22810 Plougouver
Tél. 02 96 21 61 64
Mail : mairie@plougouver.fr
Maire : Christian Prigent

Plouisy

4 rue de la Mairie - 22200 Plouisy
Tél. 02 96 43 83 11
Mail : accueil@mairie-plouisy.fr
Site internet : www.mairie-plouisy.fr
Maire : Rémy Guillou

Ploumagoar

1 place du 8 mai 1945 - 22970 Ploumagoar
Tél. 02 96 11 10 10
Mail : mairie@ville-ploumagoar.fr
Site internet : www.ville-ploumagoar.fr
Maire : Yannick Echevest

Plourac'h

1 rue de la Mairie - 22160 Plourac'h
Tél. 02 96 45 02 94
Mail : mairiedeplourach@wanadoo.fr
Site internet : www.plouractualites.fr
Maire : Yannick Larvor

Plourivo

2 rue Yves Marie Lagadec - 22860 Plourivo
Tél. 02 96 55 90 20
Mail : contact@plourivo.fr
Site internet : www.plourivo.fr
Maire : Véronique Cadudal

Plusquellec

2 place du 19 mars 1962
 22160 Plusquellec
Tél. 02 96 21 51 37
Mail : mairie.plusquellec@wanadoo.fr
Maire : Jacques Le Creff

Pont-Melvez

1 place de la Mairie - 22390 Pont-Melvez
Tél. 02 96 21 81 68
Mail : pont.melvez@wanadoo.fr
Site internet : www.pont-melvez.fr
Maire : Marie-Thérèse Sclan

Pontrieux

Place de la Liberté - 22260 Pontrieux
Tél. 02 96 95 60 31
Mail : ville@pontrieux.bzh
Site internet : www.pontrieux.bzh
Maire : Samuel Le Gaouyat

Quemper-Guezennec

17 place de la Mairie
 22260 Quemper-Guezennec
Tél. 02 96 95 62 62
Mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr
Site internet : www.quemper-guezennec.com
Maire : Gilbert Le Vaillant

Runan

5 rue du Trégor - 22260 Runan
Tél. 02 96 95 62 87
Mail : mairie.runan@wanadoo.fr
Site internet : www.runan.fr
Maire : Yvon Le Bianic

Saint-Adrien

1 place du 19 mars 1962
 22390 Saint-Adrien
Tél. 02 96 43 42 81
Mail : mairie.st.adrien@wanadoo.fr
Maire : Yves Lachater

Saint-Agathon

3 place du bourg
 22200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 95 91
Mail : mairie@saintagathon.fr
Site internet : www.ville-saintagathon.fr
Maire : Anne-Marie Pasquiet

Saint-Clet

3 rue de l'Argoat - 22260 Saint-Clet
Tél. 02 96 95 62 93
Mail : mairie.saintclet@wanadoo.fr
Site internet : www.saint-clet.com
Maire : Claude Piriou

Saint-Laurent

5 place du bourg
 22140 Saint-Laurent
Tél. 02 96 43 24 62
Mail : mairiesaintlaurent@wanadoo.fr
Maire : Annie Le Gall

Saint-Nicodème

19 Leuguer-Louis-Marie-le-Mener
 22160 Saint-Nicodème
Tél. 02 96 45 74 00
Mail : comunedestnicodeme22@orange.fr
Maire : Guy Perrot

Saint-Servais

12 place Anatole le Braz
 22160 Saint-Servais
Tél. 02 96 45 53 98
Mail : commune.saint-servais@wanadoo.fr
Maire : Béatrice Billaux

Senven-Léhart

4 Grande Rue
 22720 Senven-Léhart
Tél. 02 96 21 43 24
Mail : commune.sevenlehart@orange.fr
Maire : Gilbert Burlot

Squiffiec

8 rue des Manoirs - 22200 Squiffiec
Tél. 02 96 43 20 36
Mail : mairie.squiffiec@wanadoo.fr
Site internet : www.mairiesquiffiec.fr
Maire : Yvon Le Moigne

Tréglamus

15 rue de la Mairie - 22540 Tréglamus
Tél. 02 96 43 17 93
Mail : mairie@treglamus.fr
Site internet : www.treglamus.fr
Maire : Dominique Pariscoat

Trégonneau

Place du bourg
 22200 Trégonneau
Tél. 02 96 43 25 18
Mail : mairie.tregonneau@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-tregonneau.fr
Maire : Stéphanie Caradec-Bocher

Yvias

3 place de la Mairie
 22930 Yvias
Tél. 02 96 22 37 04
Mail : mairie.yvias@wanadoo.fr
Site internet : www.yvias.fr
Maire : Karine Le Graët



La vie de l'Agglomération

La gouvernance

CHAQUE COMMUNE
EST REPRÉSENTÉE AU SEIN
DES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION,
QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT
ET SUIVENT LES MISSIONS
ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES
À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.

Conférence des présidents

- + Le président
 - + Les 10 présidentes
et présidents de commission
- Les élus échangent sur la stratégie
politique de l'Agglomération
et donnent les orientations
sur les dossiers proposés
par les commissions.
En 2024, 12 réunions.

Conseil d'Agglomération

- + 88 membres titulaires
dont 1 président,
15 vice-présidentes
et vice-présidents et 9 conseillères
déléguées et conseillers délégués
 - + 43 membres suppléants
- Il décide par vote après examen
des délibérations.
En 2024, 9 conseils
et 313 délibérations adoptées.

Commissions

Rôle consultatif
Elles recueillent les avis
et suggestions des membres
et des rapporteurs de chaque
groupe de travail associé
aux 10 commissions
afin de proposer des projets.
Elles associent les représentants
des communes et mobilisent
340 élus.

Bureau communautaire

- + Le président
 - + Les 15 vice-présidentes
et vice-présidents
 - + Les 9 conseillères déléguées
et conseillers délégués
- Il examine les rapports et
prépare les délibérations.
En 2024, 17 réunions
et 95 délibérations adoptées.

Les commissions de l'Agglomération

EN 2024

- + Aménagement et revitalisation
des territoires
- + Développement humain et social
- + Eau et assainissement
- + Économie, ouverture
et grands projets
- + Finances et évaluation
- + Nouvelles dynamiques territoriales
- + Ressources humaines
et dialogue social
- + Service public communautaire
- + Stratégies pour la biodiversité
- + Traitement des déchets et voirie

La conférence des maires



La conférence des maires réunit les membres
du Bureau communautaire et les 57 maires.
Elle définit notamment le pacte de gouvernance,
qui anime les relations entre l'Agglomération
et les communes, et travaille sur les sujets communs
entre l'Agglomération et les communes.
En 2024, 6 conférences des maires.

Les élus

Le Président
Vincent Le Meaux



Les Vice-présidentes et Vice-présidents

Claudine Guillou
Maire de Bourbriac



1^{ère} Vice-présidente
Santé et développement
social

Philippe Le Goff
Maire de Guingamp



2^{ème} Vice-président
Économie, grands projets
et emploi

Yvon Le Moigne
Maire de Squiffiec



3^{ème} Vice-président
Ressources humaines
et dialogue social

Josette Connan
Maire de Lanleff



4^{ème} Vice-présidente
Tourisme,
artisanat d'art et culture

Rémy Guillou
Maire de Plouisy



5^{ème} Vice-président
Eau et assainissement

Élisabeth Puillandre
Adjointe à
Saint-Agathon



6^{ème} Vice-présidente
Aménagement, mobilités
et revitalisation des territoires

Vincent Clec'h
Maire de Bégard



7^{ème} Vice-président
Finances
et évaluation

Samuel Le Gaouyat
Maire de Pontrieux



8^{ème} Vice-président
Administration générale,
territoire et proximité

Claude Lozac'h
Maire de Lohuec



9^{ème} Vice-président
Traitement des déchets
et voirie

Christian Prigent
Maire de Plougonver



10^{ème} Vice-président
Agriculture, agroalimentaire,
agroénergie et climat

Yannick Le Bars
Maire de Lanloup



11^{ème} Vice-président
Nouvelle économie,
numérique et innovation

Dominique Pariscoat
Maire de Tréglamus



12^{ème} Vice-président
Enfance, jeunesse,
sports et loisirs

Jean-Pierre Giuntini
Maire de Coadout



13^{ème} Vice-président
Environnement
et biodiversité

Richard Vibert
Maire de Ploubazlanec



14^{ème} Vice-président
Urbanisme
et planifications

Fanny Chappé
Maire de Paimpol



15^{ème} Vice-présidente
Mer
et littoral

Les conseillères déléguées et conseillers délégués

Béatrice Billaux
Maire de Saint-Servais

Conseillère déléguée
Randonnée, sports
et nature

Yannick Le Goff
Maire de Grâces

Conseiller délégué
Gens du voyage,
sécurité et prévention

Guy Connan
Maire de Ploëzal

Conseiller délégué
Transports au quotidien

Joseph Lintanf
Adjoint à Callac

Conseiller délégué
Patrimoine et ingénierie
communautaire

Virginie Doyen
Maire de Loc-Envel

Conseillère déléguée
Vie associative
et coopérations citoyennes

Hervé Rannou
Conseiller municipal
à Péderneac

Conseiller délégué
Communication, relation
aux usagers et politique
événementielle

Yannick Echevest
Maire de Ploumagoar

Conseiller délégué
Petite enfance

Marie-Thérèse Scolan
Maire de Pont-Melvez

Conseillère déléguée
Prévention et
valorisation des déchets

Cyril Jobic
Maire de Calanhel

Conseiller délégué
Europe

Les compétences

Environnement Plan Climat Air Énergie

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Accompagnement fond chaleur



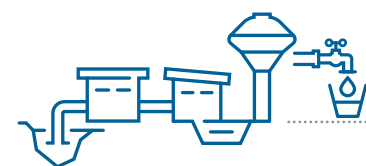
Solidarités

- Politique de la ville
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Versement du contingent incendie



Eau & Assainissement

- Eau potable
- Assainissement des eaux usées
- Eaux pluviales
- Infrastructures



Habitat & Logement Plan Local de l'Habitat (PLH)

- Équilibre social de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Aides et conseils aux particuliers
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)



Déchets

- Collecte, traitement et prévention des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des déchèteries



Développement économique

- Développement du territoire
- Aménagement numérique du territoire



Vie associative, culturelle et sportive

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative



Aménagement & Mobilités Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- Aménagement et urbanisme du territoire
- Création, aménagement et entretien de voirie communautaire
- Transports urbains et scolaires
- Programme de revitalisation des bourgs



Coopération décentralisée

- Madagascar
- Niger

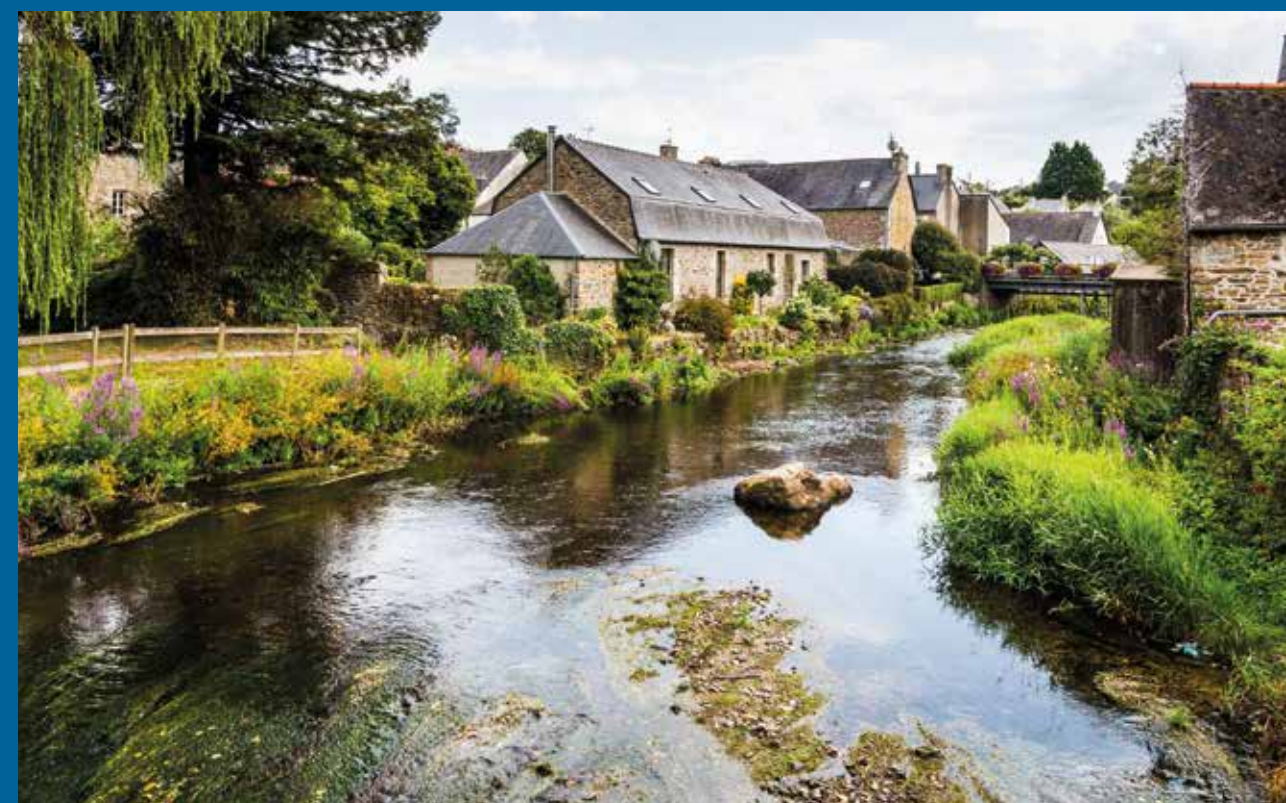
Horizon 2030

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

3 AMBITIONS STRATÉGIQUES
8 ENGAGEMENTS
22 OBJECTIFS STRATÉGIQUES
56 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, écrit en 2018 et validé en 2019, est un projet dynamique et évolutif. Conçu comme un document vivant, il repose sur une démarche collective et participative, impliquant élus communautaires, municipaux, citoyens et services de l'Agglomération.

En 2024, le projet de territoire a été actualisé et simplifié pour proposer une nouvelle vision adaptée aux enjeux contemporains. Plus de 150 entretiens et 26 interviews, collectées dans un podcast, ont alimenté cette réflexion partagée. Ce nouveau projet s'inscrit dans un contexte de transitions majeures – économiques, sociales et environnementales. Il prend en compte l'évolution des modes de vie, des espaces et des institutions, tout en visant à anticiper les besoins futurs du territoire. À l'horizon 2030, il définit trois ambitions : être créatif et productif, être redistributif et faire collectif. Ces priorités sont soutenues par huit engagements et 22 objectifs stratégiques, avec 56 objectifs opérationnels qui guideront l'Agglomération dans ses actions, pour garantir un territoire solidaire, coopératif et en constante évolution.



Une stratégie de coopération et de changement

Le projet de territoire s'est construit en coopération avec les acteurs locaux : les élus de l'Agglomération, les élus municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens, les agents de l'Agglomération. Sa mise en œuvre ne peut et ne pourra se faire qu'avec l'évolution de nos pratiques et de nos modes de fonctionnement.

1. AMBITION 1 : ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

CETTE AMBITION
VISE À DÉVELOPPER
DES ACTIONS
ESSENTIELLES
AU TERRITOIRE
ET AU BIEN-ÊTRE
DE LA POPULATION
EN S'APPUYANT SUR
LES FORCES VIVES
DU TERRITOIRE.

Il s'agit notamment pour
l'Agglomération de :

- créer les conditions d'un modèle économique éco-performant dans lequel elle est actrice de l'économie locale,
- contribuer à l'émancipation citoyenne à travers la culture, et être créatif en respectant les ressources.

Les thématiques présentes dans cet axe intègrent notamment :

- l'économie,
- la résilience du territoire (alimentation, écologie, énergie),
- l'amélioration du cadre de vie (culture bretonne, patrimoine naturel et architectural...).

Ainsi, Guingamp-Paimpol Agglomération joue un rôle d'accompagnement, de coordination et de soutien aux différents types d'acteurs du territoire (entreprises, associations, ...).

Cette ambition doit permettre d'accompagner les projets innovants, à fort intérêt social, culturel et environnemental pour le territoire.



2. AMBITION 2 : ÊTRE REDISTRIBUTIF

CETTE AMBITION
CONCERNE L'OFFRE
DE SERVICES ET
D'ÉQUIPEMENTS
PUBLICS. ELLE PLACE
DONC LA NOTION DE
« SERVICE PUBLIC »
AU CŒUR DU PROJET.

Parmi les thématiques présentes dans cet axe, on retrouve notamment :

- les actions répondant aux besoins vitaux de la population (logement, santé, eau et mobilité),
- les différents services proposés à la population et tout ce qui est lié à la mise à disposition d'infrastructures publiques (mobilité, numérique).

Cette ambition place l'humain au cœur des politiques publiques, ce qui implique de tenir compte des différences et fragilités de chaque habitant. Une place privilégiée est accordée aux jeunes pour favoriser leur développement et la construction de leur vie sur le territoire à travers différentes thématiques (formations, loisirs, vie étudiante ...)

L'Agglomération entend faire évoluer les modes de vie des habitants du territoire en ayant un rôle particulièrement stratégique en tant que :

- planificateur (habitat par exemple),
- organisateur (mobilités par exemple),
- ou encore d'aménageur (revitalisation par exemple).

3. AMBITION 3 : FAIRE COLLECTIF

CETTE AMBITION
VISE À RENFORCER
LES LIENS ET LA
COHÉSION
DU TERRITOIRE
SOUS UN ANGLE
POLITIQUE, SOCIÉTAL
ET ADMINISTRATIF.

Elle vise à fédérer l'ensemble des acteurs dans un « jeu collectif » à l'échelle du territoire.

Cette ambition pose une réelle méthode de structuration des relations avec les différentes parties prenantes :

- internes à l'Agglomération en tant qu'acteur institutionnel,
- externes avec les partenaires et organismes de régulation (État, Région, CAF, ARS...),
- ainsi que la société civile locale et les habitants.

L'Agglomération confirme son souhait de co-construire les politiques publiques entre élus, citoyens, partenaires...



HORIZON 2030

Un projet de territoire qui s'adapte aux nouveaux enjeux

1 CRÉATIF & PRODUCTIF
Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées

2 REDISTRIBUTIF
Mettre en partage un service adapté aux habitants

3 COLLECTIF
Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles

ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

ENGAGEMENT

1

Co-construire un territoire éco-performant

OBJECTIF STRATÉGIQUE

1

Conforter la vocation nourricière du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Favoriser une **production alimentaire agricole et maritime locale** de qualité
- Accompagner la **transformation locale des productions** du territoire
- Encourager la **commercialisation locale des produits** et permettre un accès à une alimentation de qualité pour tous et toutes

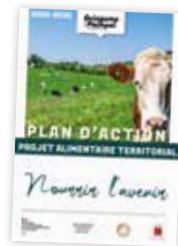
LES RÉALISATIONS 2024



Adoption d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

« Nourrir l'avenir », c'est l'ambition portée par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) voté en septembre 2024. Le PAT vise à rapprocher agriculteurs et consommateurs en développant une culture du consommer local et durable, en renforçant les actions menées autour de l'installation et de la transmission des fermes (un agriculteur sur deux partira à la retraite d'ici 2035).

L'Agglomération favorise également la mise en lien entre agriculteurs et transformateurs, pour développer la part de produits locaux chez les artisans et aux menus des restaurants. Si les restaurants constituent une cible, le travail avec la restauration publique scolaire et les établissements médico-sociaux demeure une priorité, à travers un accompagnement à la mise en place de la loi EGAlim impliquant un taux de 50 % de produits de qualité dont 20 % de produits bio.



Troisième édition du Festival de la Gastronomie

Après une seconde édition titrant « produits d'ici, cuisine d'ailleurs », la troisième édition du Festival de la Gastronomie a proposé un voyage à travers les siècles, « de la cuisine d'antan à aujourd'hui ».

Plus de 2 200 visiteurs ont fait le déplacement les 29 et 30 mars 2024 au Roudourou. Les deux chefs de restauration scolaire de Plouézec et de Saint-Agathon, le chef de la Résidence Kersalic, mais aussi 18 producteurs en circuit court de la terre et de la mer ont été mis à l'honneur.



Au programme, une conférence sur l'histoire de l'alimentation à l'Abbaye de Beauport, une table ronde des acteurs du consommer local « de la fourche à la fourchette » en lien avec le Projet Alimentaire Territorial. Des cours de cuisine, démonstrations de chefs, un spectacle pour enfant et des courses de garçons de café ont également rythmé cette troisième édition.



Ouverture des viviers de Loguivy-de-la-Mer

Les élus ont décidé, lors du Conseil d'agglomération du 17 octobre 2023, de prendre en charge la gestion des viviers de Loguivy-de-la-Mer pour un plan de développement de l'équipement. L'objectif est de mettre en place un modèle de gestion pérenne, associant les utilisateurs de l'outil et l'ensemble des représentants de l'économie bleue autour d'un projet collectif et porteur d'une vision novatrice du territoire. Pour faciliter cette gestion, l'Agglomération a recruté une responsable de l'équipement. L'année 2024 a permis de consolider sa gestion technique et d'optimiser la grille tarifaire.



LES CHIFFRES-CLÉS

EXPLOITATIONS AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE À L'INSTALLATION AGRICOLE EN 2024



62
exploitations agricoles, ce qui représente **1 280 ha** engagés en Mesure Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en 2024.



8
professionnels de la mer ont loué les bassins de Loguivy-de-la-Mer.

Focus sur



Maison de l'Alimentation Itinérante

En septembre 2024, l'Agglomération accueillait une étape de la Maison de l'Alimentation Itinérante. Le concept : une tiny house installée place du centre à Guingamp avec des permanences de producteurs, de boulangers, des cours de cuisine, des rencontres pour promouvoir les circuits courts.



À cette occasion, des animations ont eu lieu sur tout le territoire pour inviter les habitants à pousser la porte des fermes et à rencontrer les producteurs proches de chez eux. Au total, 40 animations ont été organisées avec 17 partenaires, touchant plus de 1 000 personnes. Les actions ont eu lieu de Paimpol à Callac, parmi lesquelles : un cycle d'ateliers « ambassadeur du bien manger » au foyer de jeunes travailleurs, un atelier sur le gaspillage au lycée Restmeur, un atelier aux Restos du Cœur à Paimpol, une visite de la brasserie Distoufer, un escape game sur la nutrition à la mairie de Guingamp...



LES PERSPECTIVES 2025

- + Développer les partenariats dans le domaine de la filière « algues ».

ENGAGEMENT

1

**Co-construire
un territoire
éco-performant**OBJECTIF
STRATÉGIQUE

2

**Optimiser
et valoriser
les ressources
locales**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Préserver, valoriser et s'appropriier les **paysages, les espaces naturels et la biodiversité**,
- Développer les **énergies renouvelables** et promouvoir les économies d'énergie,
- Développer une **gestion performante des déchets**,
- Développer l'**économie circulaire**, les filières de ré-emploi et de recyclage,
- Préserver et sensibiliser aux **usages des ressources**

Biodiversité

LES RÉALISATIONS 2024

**Gestion durable des haies
de bord de routes communales**

L'accompagnement des communes pour la gestion du bocage de bord de route peut aller d'un simple soutien technique jusqu'à la réalisation d'un chantier « clé en main » :

- aide à la définition technique des travaux ;
- étude technico-économique ;
- consultation des entreprises ;
- suivi des travaux de bûcheronnage ;
- broyage ;
- transport, stockage et valorisation du bois.

Ces opérations sont réalisées en partenariat avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Bocagenèse.

L'objectif est d'aboutir à des chantiers techniquement et économiquement viables, dans le respect du renouvellement du bocage, grâce à des interventions manuelles sur chaque arbre. Ces chantiers répondent ainsi aux enjeux de sécurité routière, de dégagement des réseaux aériens et aux problématiques de non-gestion par les propriétaires de leurs arbres en bord de route.

**Un ancien bâtiment
aménagé pour les
chauves-souris**

À Plourivo, l'ancienne maison du garde-barrière de Coat-Ermit, propriété du Conservatoire du littoral gérée par l'Agglomération, a été aménagée en gîte pour les chauves-souris.

Cette action s'inscrit dans l'objectif de maintenir et de restaurer les habitats favorables à des espèces protégées, pour le site Natura 2000 Trégor Goëlo. Sur la base d'une expertise du Groupe Mammalogique Breton, la dalle béton et la faïence en sous-sol ont été retirées. Des aménagements ont également été réalisés : pose de briques plâtrières, de cloisons et de gîtes de façades pour l'amélioration du confort et de l'habitat des chauves-souris, en particulier du petit et du grand rhinolophe, deux espèces présentes sur le site.

Cette opération bénéficie d'un co-financement de l'Union Européenne (FEDER) et de la Région, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

**Étude
de développement
de la Méthanisation**

Pendant un an avec Leff Armor Communauté, une étude a permis de diagnostiquer le potentiel agricole, évaluer l'accès aux matières premières, identifier les acteurs et les projets en cours ou à venir, et repérer des opportunités, tout en incluant une concertation avec les élus, agriculteurs et citoyens pour garantir une approche collaborative. Bien que le gisement soit conséquent et les objectifs du Plan Climat Air Énergie (PCAET) atteignables, comme l'illustrent les projets voisins, les attentes exprimées confirment des enjeux connus et appellent à un accompagnement accru pour encourager les porteurs locaux.

**Convention
avec l'ADEME pour
un Contrat Chaleur
Renouvelable
2024-2027**

Un contrat de quatre ans a été signé avec l'ADEME, conférant à l'Agglomération le rôle de délégataire du fonds chaleur, une subvention accessible aux porteurs de projets publics et privés visant le développement de la chaleur renouvelable. Ce dispositif couvre les systèmes solaires thermiques, les installations géothermiques, les chaudières-bois-énergie ainsi que la valorisation de la chaleur fatale.

L'accompagnement proposé aux porteurs de projets débute par une étude d'opportunité gratuite, qui détermine la source d'énergie la plus appropriée. Par la suite, une étude approfondie, réalisée par un bureau d'études agréé choisi par le porteur, bénéficie d'une subvention. Les projets validés peuvent alors recevoir des subventions selon des critères spécifiques tels que la taille de l'installation et la dimension de l'entreprise.

L'ADEME prend en charge l'animation de ce contrat et rembourse les fonds avancés par l'Agglomération.

**Étude de développement de réseaux chaleur
Bois-Énergie sur Guingamp et Paimpol**

Guingamp-Paimpol Agglomération développe deux réseaux de chaleur bois-énergie. À Guingamp, une étude d'un an a confirmé l'intérêt de mettre en œuvre un réseau de chaleur bois-énergie à l'échelle de la ville au-delà du quartier Madeleine-Roudourou. Les besoins des bâtiments municipaux, de Guingamp Habitat, de l'Agglomération, des lycées et de l'hôpital ont été analysés. La SEM Énergie 22, acteur local, assure désormais le portage du projet.

À Paimpol, le quartier Kerno a été retenu pour accueillir un réseau de chaleur en lien avec la rénovation du secteur et des bâtiments de Terre d'Armor Habitat. Les services publics et les logements du bailleur pourraient être connectés, avec la SEM Énergie 22 également en charge du projet.



Focus sur



Fin de chantier à la Maison de l'estuaire



Après 16 mois de travaux portés par le Conservatoire du littoral et l'Agglomération, la Maison de l'estuaire à Plourivo a rouvert ses portes en avril 2024.

Le montant global de ces travaux s'élève à 1 001 473 € avec une répartition telle que 63 % France Relance, 22 % Fonds vert, 9 % Guingamp-Paimpol Agglomération, 6 % Conservatoire du littoral.

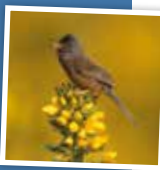
Cet équipement, au cœur des trois sites naturels gérés par l'Agglomération, est dorénavant doté d'un nouveau projet et d'une perspective d'engagement dans une démarche de classement du massif forestier pour conforter la protection des espaces naturels, en complémentarité des actions de gestion et de sensibilisation.

La Maison de l'estuaire est également aujourd'hui une antenne du service Biodiversité de l'Agglomération avec des bureaux pour cinq agents.

Focus sur



Une campagne de communication pour mieux connaître le site Natura 2000 Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères



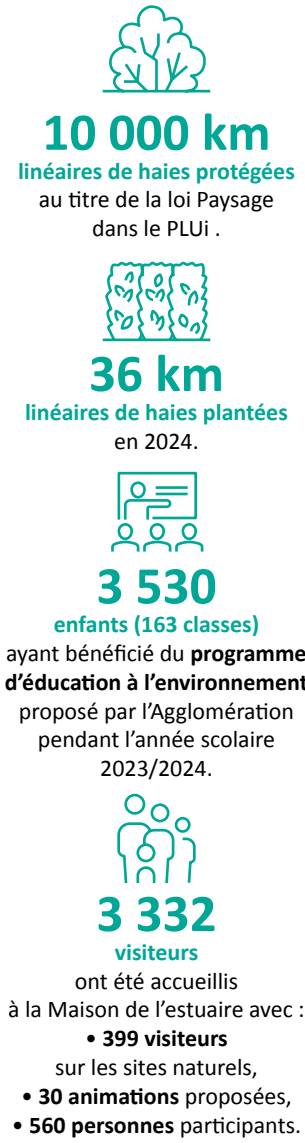

Haut lieu de la biodiversité, le site Natura 2000 Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères s'étend de Plourac'h à Saint-Nicolas-du-Pélem. Constitué de milieux naturels rares en Europe (landes, tourbières, chaos granitiques, ...), il accueille une vingtaine d'espèces menacées comme la loutre, l'écrevisse à pattes blanches, le damier de la Succise ou des chauve-souris comme le grand rhinolophe.

Pour faire connaître ce patrimoine naturel remarquable, l'Agglomération a lancé une campagne de communication sur deux ans, intitulée « Ouvre l'œil ». De nombreux supports ont été développés pour inviter les habitants à s'informer sur le site internet de l'Agglomération : affiches, marque-pages, vidéos, exposition de photos et cartes postales. Ainsi, des fiches de présentation de la faune et de la flore, une carte interactive avec les sites les plus remarquables et une brochure illustrée sont consultables sur le site internet.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Réhabilitation de la cantine et du bâtiment d'accueil et d'animation au Centre Forêt Bocage à la Chapelle-Neuve.

LES CHIFFRES-CLÉS



Déchets

LES RÉALISATIONS 2024



Tri des gravats et valorisation des déchets de bâtiment



Au printemps 2024, les usagers des déchèteries de Bégard, Plouëc-du-Trieux et Paimpol ont constaté un changement sur la plateforme de dépôt des déchets inertes. Comme à Saint-Agathon et Bourbriac, le tri des déchets inertes est maintenant opérationnel sur ces cinq sites. Cette séparation permet une meilleure valorisation, le béton déposé en déchèterie est dorénavant concassé pour être recyclé dans différents chantiers par les entreprises participantes.

Une nouvelle filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) a également été mise en place pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment. Cette mise en place permet désormais le tri et le recyclage des menuiseries vitrées qui étaient auparavant incinérées.



190 000€
pour augmenter et améliorer le tri sur le territoire

CITEO, l'éco-organisme en charge du recyclage des emballages et papiers a sélectionné Guingamp-Paimpol Agglomération, aux côtés d'une soixantaine de collectivités françaises, lors de l'appel à projet « Collecte ». Il a pour objectif l'amélioration des performances de collecte des emballages en plastique, en verre ainsi que les papiers.

Pendant deux ans, CITEO accompagne techniquement et financièrement l'Agglomération dans la mise en œuvre de différentes actions :

- augmenter le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages et des papiers ;
- améliorer la qualité du geste de tri dans les zones ayant un fort taux de refus ;
- renforcer les actions de communication pour augmenter le taux de collecte des déchets d'emballages.

LES CHIFFRES-CLÉS



6,3 tonnes
de coquilles vides
collectées sur les déchèteries pendant la période des fêtes.



2 000 tonnes
de béton
issus des déchèteries recyclées.



290
foyers
formés au compostage individuel.

Focus sur



Début d'expérimentation pour le tri à la source des biodéchets

Suite à la loi AGEC qui prévoit la généralisation du tri à la source à l'ensemble des producteurs de biodéchets (déchets alimentaires et de cuisine), Guingamp-Paimpol Agglomération a mené au cours de l'année une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets destiné à tous les ménages. Les enjeux sont multiples : répondre à la réglementation en prenant en compte les différentes typologies de notre territoire, maîtriser les coûts liés à ce service supplémentaire, tout en augmentant la valorisation de nos déchets. Les biodéchets représentent encore 30 % du contenu des ordures ménagères résiduelles soit 2 900 tonnes, qu'il nous faut détourner de l'incinération en vue d'une économie circulaire de la matière organique.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Lancement du projet de nouvelles déchèteries à Callac et Plouëc-du-Trieux.
- + Début du déploiement du tri à la source des biodéchets en dotant les usagers de composteurs.

ENGAGEMENT

1

**Co-construire
un territoire
éco-performant**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Contribuer
à la préservation
de la ressource
en eau, en qualité
et en quantité**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Maintenir le patrimoine existant, pour garantir, optimiser et préserver l'approvisionnement en eau
- Protéger les milieux et espaces naturels
- Sensibiliser pour économiser l'eau

LES RÉALISATIONS 2024

**Réhabilitation de la
station d'épuration de
Pontrieux (Quemper-
Guezennec)**

Une étude d'incidence sur la station d'épuration de Pontrieux a permis de démontrer que l'ouvrage se trouvait régulièrement en surcharge hydraulique. Cette situation a conduit Guingamp-Paimpol Agglomération à restructurer à neuf l'installation pour augmenter sa capacité de traitement.

Un traitement bactériologique de type ultraviolet a été intégré à la filière dans le but de protéger les usages du Trieux afin de préserver la qualité de l'eau. La station a été mise en service courant novembre 2024, le coût de l'opération est de 2,7 M€.

Dans un deuxième temps, les réseaux d'assainissements collectifs des communes de Ploëzal et Quemper-Guezennec bourg seront raccordés à cette station. L'objectif est de réduire les pollutions.

**Travaux pour améliorer
la fonctionnalité
des cours d'eau**

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), l'Agglomération a mis en place un programme de travaux pour deux ans (2024 et 2025) sur le bassin versant du Correc, petit fleuve côtier qui prend sa source sur la commune de Pléhédel et qui se jette près de l'Abbaye de Beauport.

Les objectifs de ces travaux sont l'amélioration de la « petite continuité » afin de favoriser la circulation des sédiments et des poissons, l'amélioration hydro-morphologique des

cours d'eau et l'entretien raisonné de la ripisylve (végétation des rives).

- Concrètement, ces travaux consistent en :
- l'aménagement, le remplacement et la suppression d'ouvrages de franchissement de cours d'eau ;
 - la pose de passerelles et de platelages en bois ;
 - la réhabilitation du lit mineur du cours d'eau ;
 - la restauration de zones humides.

**La gestion de la ressource en eau
par le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo**

Depuis fin 2022, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo mène une étude sur les ressources en eau et les besoins pour les usages et les milieux. Cette étude vise à améliorer les connaissances à travers une analyse Hydraulique Milieux Usages et Climat (HMUC) et à identifier les secteurs en tension dans le futur. À terme, ces éléments doivent conduire à un plan de gestion durable de la ressource en eau pour le territoire du SAGE.

Les travaux menés en 2023 et 2024 ont porté sur l'état des lieux du territoire et les volets Hydrologie et Usages de l'analyse HMUC. Ils ont permis de mobiliser les acteurs locaux et mis en lumière les caractéristiques du territoire en matière d'usages de l'eau et de ressources disponibles. Le volet Milieux a également démarré en 2024 pour estimer les besoins en eau pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

**Mise en œuvre de la dépollution
du site de Cadolan**

L'opération de dépollution de la Vallée de Cadolan à Guingamp et Ploumagoar s'est poursuivie en 2024. Après une interruption suite aux tempêtes de l'hiver 2023/2024, les terres polluées ont pu être totalement retirées en 2024. Leur traitement a donc pu démarrer. Celui-ci consiste en un traitement bactériologique sur site qui devrait durer environ un an.

Ce choix d'un traitement sur site évite une évacuation complète des terres, réduisant ainsi fortement l'impact carbone des travaux et leur coût. L'année 2025 devrait permettre l'achèvement du traitement des terres, leur remise en place et la finalisation de la renaturation de la vallée de Cadolan.

**Déploiement
de la télé-relève**

Le déploiement d'un service de télé-relève des compteurs d'eau donne la possibilité aux usagers, les particuliers et les professionnels, d'optimiser et de suivre leur consommation d'eau sur une application mobile ou en ligne, et leur offre le choix de l'utilisation d'un dispositif les alertant en cas d'un écoulement anormal type fuite. Ce dispositif rendra également possible pour la régie Eau, un meilleur suivi du rendement et de la performance des réseaux grâce aux connaissances précises des volumes facturés face aux volumes mis en distribution. En situation de crise de sécheresse, il permettra de maîtriser les consommations et l'application des mesures de restrictions imposées par arrêté préfectoral notamment pour les consommateurs de volume important.

Fin 2024, les compteurs du secteur de Paimpol et ses communes avoisinantes, représentaient environ 17 000 compteurs renouvelés.

LES CHIFFRES-CLÉS

Ces chiffres sont une estimation
par rapport aux chiffres
de janvier à fin octobre 2024



1 715

contrôles d'assainissement
réalisés, 1 920 contrôles
de branchements réalisés.



8 020 ml

de canalisations d'eaux usées
renouvelées.



4 020 ml

de canalisations d'eaux potables
renouvelées.



670

personnes sensibilisées
dans le cadre de la SPAP
(Semaine Pour les Alternatives
aux Pesticides).

Focus sur

**Création
de la régie
de Guingamp-
Paimpol Eau**

Dans le cadre des compétences qui lui incombent, l'Agglomération organise les services de l'eau potable et de l'assainissement de son territoire depuis 2019.

Ainsi, elle gère le service public de production, stockage, adduction et distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire hormis les communes de Callac (fin 2024) et Bourbriac par des syndicats d'eau, et le service public de collecte, transport et traitement des eaux usées dès lors que ses communes disposent d'un service d'assainissement collectif et non collectif. L'Agglomération exerce également la compétence assainissement non collectif pour les habitants du territoire qui ne peuvent pas se raccorder au collectif pour des raisons géographiques. Les élus ont fait le choix de mettre en place une organisation pour la gestion de ces deux services.

Le 1^{er} janvier 2024 marque un tournant avec la naissance de Guingamp-Paimpol Eau.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Poursuite des travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement sur l'ensemble du territoire.
- + Poursuite du travail sur la recherche des économies d'eau.
- + Lancement d'une étude sur le ruissellement et les inondations sur le bassin versant du Quinic.
- + Le volet climat de l'étude HMUC.
- + Poursuite du déploiement de la télé-relève sur Pontrieux et Guingamp.

ENGAGEMENT

1

**Co-construire
un territoire
éco-performant**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Maîtriser
le foncier**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL**Créer et faire vivre
les outils de la sobriété
et de la maîtrise foncière**

LES RÉALISATIONS 2024

**Aménagement
durable
du territoire**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est entré en application en janvier 2024. Il prévoit et organise l'occupation de l'espace des 57 communes de l'Agglomération et permet d'appliquer des règles communes sur le territoire en termes d'urbanisation selon des principes :

- accueillir en préservant les espaces naturels et agricoles : les centres-villes et centres-bourgs du territoire favorisent la densification, la réhabilitation ou la reconstruction des espaces déjà urbanisés pour répondre aux besoins futurs ;
- encourager la transition écologique : le coefficient d'espaces éco-aménageables incite à renforcer la part de perméabilité des sols et l'usage de matériaux présentant des qualités environnementales ;
- concilier autonomie énergétique, grand paysage et préservation des espaces naturels et agricoles à travers l'intégration d'orientations dans le domaine du développement éolien et photovoltaïque.

**Foncier
et urbanisme**

Dans un objectif de Zéro Artificialisation Nette, il est nécessaire de repenser le développement vers plus de renouvellement urbain. Des outils d'analyse de l'évolution de l'occupation des sols se développent à l'échelle de la Bretagne avec notamment le Mode d'Occupation des Sols (MOS). Ils permettront de réaliser des analyses des évolutions en cours, des mutations des zones agricoles et naturelles. L'entrée en application du PLUi permet à l'ensemble des communes de l'Agglomération d'utiliser le Droit de Préemption Urbain (DPU) pour mener une politique foncière et a permis de doter les communes d'une fiscalité harmonisée en généralisant la Taxe d'Aménagement.

Focus sur

**Validation de
l'Inventaire des zones
d'activités économiques**

La loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 a instauré l'obligation pour l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des espaces économiques, d'établir un inventaire de ses zones d'activités économiques. Le 27 juin 2023, le Conseil d'agglomération a acté le lancement de l'inventaire sur les 52 zones d'activités économiques identifiées sur le territoire, adopté en décembre 2024.

Cet inventaire permet de disposer d'un annuaire précis des propriétaires et occupants fonciers, et d'une connaissance exhaustive de l'offre foncière et immobilière sur les espaces économiques de l'Agglomération ; facilitant ensuite l'apport de réponses aux besoins d'implantation et d'extension exprimés par les acteurs économiques.



LES CHIFFRES-CLÉS



15

parcelles

acquises en 2024
par l'Agglomération
pour une superficie totale
de 144 352 m².



30 %

des dossiers d'urbanisme
ont été déposés en version
dématérialisée.



20

nouvelles communes
intégrées dans la
dématérialisation des
demandes d'autorisation
d'urbanisme depuis janvier.



6 532

demandes d'urbanisme
dématérialisées en 2024 par
rapport à 6 218 en 2013.



2 118

déclarations préalables

781

permis de construire et

37

permis d'aménagement
réalisés de manière
dématérialisée.

Focus sur

**Dématérialisation
des demandes
d'autorisation
d'urbanisme**

Les communes et l'Agglomération se sont inscrites dans une démarche de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme afin de simplifier les démarches des utilisateurs dès 2023. Au mois de mai 2024, cette démarche a été généralisée sur l'ensemble des communes de l'Agglomération. Le dépôt d'une demande en papier, en mairie, est toujours possible. La procédure d'instruction et le suivi sont identiques.

La dématérialisation offre la possibilité aux usagers de réaliser une demande de manière simplifiée en étant guidés, cela permet aussi de suivre l'évolution d'une demande et de recevoir des alertes en temps réel : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

Focus sur

**Réalisation du premier
Atlas des Zones
d'Activités Économiques**

Dans le prolongement de la réalisation de l'Inventaire des zones d'activités économiques présentes sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, un travail de cartographie et de géolocalisation des données a été réalisé.

Ce travail a permis de proposer une première version de l'Atlas des zones d'activités économiques. Cet Atlas apporte des chiffres clés d'analyse à l'échelle de chaque zone d'activités ainsi que de chaque secteur géographique. Ces chiffres portent, par exemple, sur le nombre d'emplois connus, le taux de vacance, ou encore la densité bâtie des zones d'activités économiques.

Ces données pourront, par la suite, être réutilisées pour venir alimenter les futures décisions, réflexions, ou stratégies de l'Agglomération.

Désormais, une actualisation de l'Atlas des Zones d'Activités Économiques sera proposée tous les deux ans. L'objectif sera, à la fois d'enrichir l'Atlas de nouvelles données, mais également de tenir compte des flux et des évolutions opérées dans ces espaces au cours de la période donnée.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Instauration du modèle des baux à construction : afin de maîtriser le foncier à vocation économique, le bail à construction pourrait constituer le nouveau modèle de commercialisation dans les Zones d'Activités Économiques identifiées comme « en tension ».
- + À des fins d'évolution, une première modification du PLUi pourra être initiée en 2025.

ENGAGEMENT

2

**Favoriser
l'émancipation
citoyenne**OBJECTIF
STRATÉGIQUE

1

**Susciter
la rencontre
des cultures
et des populations**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun
- Déclencher et répondre à l'envie de culture
- Partager une identité bretonne vivante

LES RÉALISATIONS 2024

**« Rivages partagés »,
nouvelle exposition
à Milmarin**

Présentée au public de juillet 2024 à avril 2026, cette exposition propose de découvrir les activités maritimes de la baie de Paimpol et du Trieux, dans leur histoire et leur actualité. Pêcheurs depuis toujours, sur des rivages lointains ou sur nos côtes, les marins font preuve d'une impressionnante capacité d'adaptation aux circonstances. Porté par un fleuve qui irrigue tout l'arrière-pays, le commerce maritime et fluvial a été d'importance pour le développement économique de la région. La mer et le fleuve sont aussi devenus des lieux de loisir et d'expérimentation pour les technologies de demain. Fidèle à l'identité de Milmarin, l'exposition donne la parole aux professionnels de la mer et du fleuve dans un parcours ludique et interactif. Elle associe une soixantaine de partenaires publics et privés, dont six communes du territoire, de Pontrieux à Plouézec.

**Diagnostic de l'enseignement
musical et mise en place du
Projet Pédagogique de l'école
de musique**

L'école de musique de Guingamp-Paimpol Agglomération a débuté la mise en place de son projet pédagogique en septembre 2023, centré sur quatre objectifs principaux : rendre la musique accessible à tous, personnaliser l'accompagnement, favoriser l'autonomie et éveiller l'intérêt artistique. Un diagnostic mené au premier semestre 2024 a permis d'identifier les acteurs clés du secteur et de mettre en évidence la nécessité de finaliser la structuration de l'école. L'établissement a un rôle essentiel à jouer dans l'Éducation Artistique et Culturelle de l'Agglomération. En lien avec ce diagnostic, un projet d'établissement est en préparation et sera présenté en 2025.

**Lancement du projet culturel
« la cité de la musique
bretonne »**

L'Agglomération et la Ville de Bégard ont fait l'acquisition, par le biais de l'Établissement Public Foncier (EPF) fin 2023, de l'Abbaye de Bégard constituée de quatre ensembles. Pour l'un d'entre eux, une réflexion est menée de concert avec les deux associations culturelles Ti ar Vro et Dastum : la volonté est d'investir le bâtiment afin d'y installer une cité des musiques populaires. Ce site regroupera des entités artistiques et culturelles relevant de la musique et de la culture bretonne ; il pourra être un lieu de visite, de formation, de conservation des archives, un lieu de rencontres, de partages et d'échanges. Dans le cadre de cette réflexion, il a également été envisagé d'intégrer à ce projet l'école de musique des 3 rivières. La MJC de Bégard sera aussi partie prenante du projet en termes d'animations.

**Projet EAC La Mutinerie : « La jeunesse en récit »**

En 2023-2024, le projet de la Mutinerie à Bourbriac a permis à deux classes de collégiens de collaborer avec l'auteur Taï-Marc Le Thanh pour mettre en lumière le patrimoine culturel local. À travers des ateliers de découverte des métiers du livre et des sorties sur le terrain, les élèves et l'auteur ont créé La Crypte, une nouvelle mêlant fiction et découverte patrimoniale. Fort de ce succès, l'Agglomération renouvelle cette initiative pour 2024-2025 à Callac. Cette fois, les élèves de CM1-CM2 travailleront avec Sylvie Allouche, auteure de polars jeunesse primée, pour écrire une fiction originale inspirée du patrimoine naturel, notamment des zones Natura 2000 se trouvant à proximité. Ces projets renforcent le lien entre culture, jeunesse et territoire en offrant une approche ludique et créative de la valorisation du patrimoine.

**Démarrage de l'écriture
collective du cadre du Projet
Culturel de Territoire**

Le Projet Culturel de Territoire est un outil stratégique pour guider la politique culturelle de la collectivité. Conçu de manière collaborative, il vise à relever les défis du territoire et à définir des priorités d'action. Ce plan, prévu pour six ans, repose sur la mobilisation des acteurs locaux et des ressources. Initié en 2022 et voté en septembre 2024 dans ses grands axes, il s'étend jusqu'en 2030, avec des bilans réguliers et une réactualisation collective continue. Les premiers ateliers avec les acteurs locaux, visant à nourrir les axes politiques par des actions concrètes, ont pu être menés en novembre et décembre, et vont se poursuivre dans un esprit de collaboration et d'entraide.

**Candidature au label 100%
Éducation Artistique et
Culturelle (EAC) : s'engager
dans la généralisation**

Dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire « Chemins de cultures, de l'Armor à l'Argoat », Guingamp-Paimpol Agglomération affirme son ambition d'un accès équitable à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour tous. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'enjeu de favoriser l'émancipation citoyenne, en mobilisant les ressources locales et en renforçant les parcours éducatifs culturels. L'Agglomération s'appuie sur des partenariats solides, un réseau d'acteurs diversifiés et un travail collaboratif avec les structures scolaires et extrascolaires. La candidature de l'Agglomération au label 100 % EAC vise à structurer, généraliser et valoriser ces actions par une approche transversale et cohérente. Avec une évaluation continue et un soutien collectif, ce label engage l'Agglomération dans l'EAC pour les années à venir.

LES CHIFFRES-CLÉS



D'après le diagnostic EAC, les actions conjointes de tous les acteurs mènent aux chiffres suivants :

70 %

des élèves scolarisés
sur le territoire bénéficient
d'actions ou projets EAC.

86 %

des structures
Petite Enfance, Enfance,
Jeunesse, proposent
des actions EAC.



Enseignement musical

470

élèves inscrits
à l'école de musique Guingamp-
Paimpol avec 21 enseignants.



Milmarin

186

scolaires
reçus à Milmarin.

Focus sur

**De jeunes designers
au service du territoire**

Le projet « Design des milieux littoraux » a mobilisé une collaboration inédite entre Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté, le Conservatoire du Littoral, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bretagne, et l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD). Ce programme consiste en une résidence de jeunes designers basés à Plourivo, intervenant pendant dix mois pour répondre aux enjeux du territoire par les outils de design, en lien avec les transitions écologiques et le changement climatique. L'Agglomération a soutenu cette expérience innovante en mettant à disposition des véhicules, des vélos à assistance électrique, et des kayaks pour faciliter les explorations de terrain. Les retombées attendues incluent une meilleure gestion des ressources naturelles, la valorisation des espaces littoraux, et l'émergence de nouvelles initiatives locales pour une transition durable.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Écriture collective du Projet Culturel de Territoire.
- + Aboutissement du Projet d'Établissement de l'école de musique communautaire.
- + Lancement d'une étude de faisabilité concernant le projet culturel « la cité de la musique bretonne », dans le cadre de la restauration de l'Abbaye de Bégard.
- + Six classes des communes longeant le Trieux et le littoral travailleront avec des artistes autour de l'exposition de Milmarin « Rivages partagés », pour la création d'un circuit culturel et maritime de Pontrieux à Plouézec fin juin 2025.

ENGAGEMENT

2

**Favoriser
l'émancipation
citoyenne**OBJECTIF
STRATÉGIQUE

2

**Améliorer, renforcer
et structurer l'accueil
du territoire**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Préserver et valoriser l'offre culturelle et de loisirs
- Proposer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

LES RÉALISATIONS 2024

**Milmarin certifié et engagé
pour l'accessibilité**

Le centre de découverte maritime de l'Agglomération a obtenu en juin 2024 la marque d'État Tourisme & handicap pour les quatre familles de handicap (auditif, visuel, moteur et psychique). Celle-ci a pour objectif d'apporter une information objective et homogène sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques.

À Milmarin, cela se traduit par la formation du personnel à l'accueil, l'aménagement des expositions, la création d'un audio-guide, de vidéos sous-titrées et traduites en Langue des Signes Française, de livrets en facile à lire et à comprendre... autant d'outils pour faciliter la visite de tous les publics, qu'ils soient en situation de handicap ou non ! Il s'agit du premier équipement à l'obtenir sur notre territoire, et seulement le deuxième certifié pour les quatre familles de handicap en Côtes d'Armor.

**Formation commune
pour mieux accueillir
les personnes en situation
de handicap**

Avec l'obtention de la marque Tourisme & handicap par Milmarin, les bonnes pratiques continuent de se développer au sein des services.

Une formation transversale à la Direction Tourisme, Culture, Sport et l'Accueil de l'Agglomération a eu lieu, associant des agents de Milmarin, le Pôle Nautique et l'Accueil aux usagers.

Posture à adopter lors de l'accueil physique ou téléphonique, outils d'aide à la visite ou à la pratique du sport, révision de la signalétique ou des cheminements dans les équipements... Des pistes d'actions concrètes ont été évoquées pour améliorer le service et renforcer la confiance des agents face à ces publics spécifiques.

**10 ans de
la Sirène**

À l'occasion du week-end de lancement de la saison, La Sirène, salle de spectacle emblématique de l'Agglomération, a fêté ses 10 ans avec un événement festif qui a rassemblé 410 participants. Depuis son ouverture, ce centre culturel, situé à Paimpol, joue un rôle clé dans la diffusion artistique et la vie culturelle du territoire.

Concerts, théâtre, expositions : La Sirène propose une programmation variée, accessible à tous. Pour célébrer cet anniversaire, le public a pu profiter de concerts, d'un fest-deiz et de moments d'échanges riches en convivialité. Cet événement incarne l'ambition de l'Agglomération de faire de la culture un levier de rencontre, d'émancipation et de vitalité locale.

**Lancement
du projet véloroute :
communication
et balisage**

Le projet de création d'un itinéraire vélo de 139 km reliant la pointe de l'Arcouest à Carhaix a pris forme en 2024. Le tracé validé, ce sont désormais les phases de communication, de balisage et aménagement qui sont en cours. Ce tracé, baptisé « Ar Wenodenn » signifie « sentier » en breton, et fait référence aux petites routes empruntées sur ce tracé. En parallèle, un marché pour la signalisation a également été lancé ; des panneaux signalétiques pour baliser le circuit seront mis en place dans les prochains mois.

**Un toit pour un Emploi,
un premier logement financé**

Depuis 2019, la Mission Saisonnalité, portée par Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor (ex Mission Locale), et financée par Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne l'emploi saisonnier sur les problématiques de mobilité et de logement qui gênent considérablement les recrutements. Le dispositif « un toit pour un emploi » permet de mettre en relation salariés et propriétaires qui choisissent de louer à des saisonniers. Afin d'aider au déploiement de cette solution, l'Agglomération aide au financement des travaux d'aménagement de ces logements ; c'est à Paimpol, sur le Quai Loti qu'une première aide de 4 000 € a été versée pour la rénovation d'un logement, loué toute la saison à un salarié d'un hôtel voisin.

Un engagement sur trois ans par le propriétaire, et une solution pérenne pour l'employeur et son salarié, dans un secteur économique stratégique.

**Les Relais
d'Informations
Services sur site :
Loc Envel, Bourbriac,
Pontrieux, Callac**

En 2024, l'Agglomération a souhaité mettre en place un projet de création de Relais d'Informations Service (RIS) en vue de délivrer de l'information touristique locale et d'inciter le visiteur à se déplacer sur le territoire.

En 2024, l'Agglomération a implanté des RIS sur quatre communes du territoire. Chaque RIS est réfléchi avec la commune partenaire.

Les panneaux permettent aux visiteurs de découvrir les pépites du territoire telles que les sentiers de randonnée, les équipements de loisir, le patrimoine culturel et naturel. Il est proposé aux habitants et aux touristes de circuler sur une zone de visite dans un rayon de 15 km.

Ces outils sont de véritables leviers pour améliorer la diffusion des flux sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

**Étude sur
l'aquarium de
Belle-Isle-en-Terre**

L'aquarium de nature situé à Belle-Isle-en-Terre, actuellement géré par l'association Eau et Rivières de Bretagne, est un équipement de l'Agglomération présentant la faune et la flore des rivières bretonnes. Sa construction, datant de 1999, est aujourd'hui vétuste et énergivore. Une étude d'opportunité menée en 2024 a permis de mettre en avant des pistes de rénovation nécessaires pour l'amélioration du fonctionnement de cet équipement couvert situé au sud de l'Agglomération et pour renforcer son attractivité, à la fois pour les habitants du territoire mais aussi pour les touristes.





Trieux Kayak Trail

Le 6 octobre 2024, s'est déroulée, à Loguivy-de-la-Mer, la deuxième édition du Trieux Kayak Trail (TKT). Suite au succès de la première édition en 2023, l'événement a été reconduit, avec cette fois-ci deux épreuves proposées aux participants. Les coureurs pouvaient choisir entre le TKT Express, composé de 7 km de trail et 3,5 km de kayak et le TKT Long, avec 14 km de trail et 3,5 km de kayak.

L'identité de l'évènement se trouve tout d'abord dans ce côté multi-pratiques avec deux sports à enchaîner mais aussi dans le fait que l'épreuve se fait forcément en binôme. Ces spécificités en font un événement original, que l'on retrouve très peu dans la région. Ce fut une fois encore une matinée sportive très appréciée des coureurs.



Les activités du pôle nautique ont le vent en poupe !

En mars 2024, le Pôle nautique, avec le soutien de l'association Loguivy Canot Club, a organisé une étape du championnat départemental Optimist. La section compétitive jeunes continue de progresser et de faire de bons résultats jusqu'à l'échelon régional.

Les élèves sont venus profiter des activités nautiques dans le cadre de projets éducatifs mis en place en partenariat avec les professeurs et l'éducation nationale.

En été, malgré une météo mitigée, la saison a été marquée par une hausse significative de plus de 15 % de fréquentation par rapport à 2023, alors que l'année dernière, les chiffres avaient déjà fait un bond de 8 % ! Cette augmentation s'explique par un service qualitatif et une équipe dynamique.



Focus sur



Les quatre nouveaux circuits trail

En 2021, les quatre premiers circuits trail du territoire ont vu le jour, et trois ans plus tard, quatre nouveaux circuits viennent d'être balisés dans le sud de Bourbriac afin de développer l'offre de parcours pour cette pratique qui gagne chaque année de nouveaux adeptes pratiquants.

Notre territoire se prête parfaitement à la pratique de la course à pied en nature avec des circuits plus ou moins techniques, plus ou moins longs, il y en a pour tous les goûts !

Les communes de Kérien, Kerpert, Plésidy et Saint-Adrien sont depuis cette année équipées d'un circuit trail. Pour les coureurs high-tech possédant une montre avec possibilité d'intégration de tracé GPX, il leur suffit de télécharger le tracé puis de suivre la trace. Toutefois, pas d'inquiétude pour les coureurs novices ou simplement moins mordus des nouvelles technologies, les circuits sont tous équipés d'un totem de départ et balisés avec des lames en aluminium sur lesquelles est inscrite la mention « trail ».

Mettez vos chaussures et partez vous ressourcer sur les chemins !



139 km
à parcourir
sur la **veloroute**.



92 km
à parcourir
sur les nouveaux
circuits trail.



306
inscrits
au TKT 2024.



40
bénévoles et de volontaires
présents pour aider
à l'organisation du TKT.



LES CHIFFRES-CLÉS



6
RIS
créés et implantés
au sein de quatre communes.



2,1 millions
de nuitées
sur Guingamp-Baie de Paimpol
du 1^{er} janvier au 31 août 2024



52 %
de visiteurs à la journée
sur la même période.



76 %
de français.



24 %
de touristes étrangers.



2
porteurs de projets
accompagnés via le dispositif
d'aides au développement
touristique :
« Les vélos d'Armor »
et Ty Lipous.



Pôle nautique

1 750
élèves

ont participé aux activités
du **pôle nautique** dans le cadre
de projets éducatifs.

17
agents
saisonniers.

200 000 €
de recettes.

3 750
usagers
embarqués.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Circuits trail sur le secteur de Bourbriac.
- + Finaliser la Veloroute après des travaux de voirie et la pose de la signalétique.
- + Consolider un réseau professionnel et un lien durable avec les hébergeurs du territoire.
- + Mise en place de six autres RIS pour continuer de diffuser de l'information locale sur les communes.

ENGAGEMENT

3

Être acteur
de l'économie
localeOBJECTIF
STRATÉGIQUEStimuler
la responsabilité
sociétale des
entreprises et
accompagner leur
développement
endogèneOBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Accompagner la création et la reprise d'entreprise
- Accompagner l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises
- Favoriser la formation, la recherche et la création d'emplois, adaptées aux besoins du territoire

LES RÉALISATIONS 2024

De nouvelles entreprises
accueillies dans nos zones
et nos ateliers-relais

En 2024, l'Agglomération a acté la vente de six terrains, représentant une surface totale de 17 409 m², à destination d'acteurs économiques. Sur ces six cessions foncières, la moitié d'entre-elles sont venues répondre à des besoins d'extension d'entreprises existantes, tandis que l'autre moitié a permis l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.

La commercialisation foncière a notamment été active dans la zone d'activités de Kergré Ouest à Ploumagoar où deux cessions foncières ont permis d'accueillir deux nouvelles entreprises sur le territoire.

Outre ces nouvelles installations, Guingamp-Paimpol Agglomération a accueilli trois nouvelles entreprises au sein de son Hôtel d'entreprises à Paimpol. Ayant moins de quatre ans, celles-ci bénéficient de la mise en place d'un loyer progressif.

DEGEMER+
à quatre ans :
l'âge de raison ?

Début 2020, le chômage sur la zone d'emploi de Guingamp frôlait les 9 %, avec un territoire en grande difficulté. C'est dans ce contexte que Guingamp-Paimpol Agglomération et Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor (AJOCA), réfléchissent ensemble à créer un dispositif complémentaire dans l'écosystème de l'emploi, visant à remettre en emploi durable, rapidement et de manière inconditionnelle des personnes souvent très éloignées de l'emploi.

C'est ainsi que DEGEMER+ est lancé en 2021 sur Paimpol, Pontrieux et Guingamp. Quatre ans plus tard, le dispositif est bien installé dans le paysage et, recentré sur Guingamp, où le chômage résiste plus, avec un travail de proximité.

En quatre ans, ce sont 200 entreprises partenaires, environ 500 personnes accompagnées et près de 220 contrats signés essentiellement en CDI et CDD de plus de six mois.

Accompagner la transition
numérique des entreprises

La Maison de l'Entreprise, située à Paimpol, accueillait le 28 mars dernier le Google Tour, un événement organisé et animé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne et Google Ateliers Numériques, soutenu par Guingamp-Paimpol Agglomération. Destiné aux entreprises artisanales, l'objectif était de les accompagner dans leur transition numérique.

Les ateliers ont rassemblé une douzaine d'artisans, aux activités variées (plaquiste, conserverie artisanale, photographe animalier, coutelier, distillerie, service impression 3D, etc.), qui se sont formés aux bonnes pratiques et usages pour communiquer sur les réseaux sociaux ainsi qu'à la création de contenus pour améliorer leur visibilité sur le web.

L'occasion de monter en compétences tout en partageant de riches temps d'échanges entre dirigeants venus des quatre coins du département.

Focus sur

Une Rentrée des entreprises 2024
explorant le thème du « Jouer local »

C'est Fred Legrand, Président de l'En Avant Guingamp qui était le grand témoin de cette quatrième édition qui s'est tenue le jeudi 3 octobre. Introduisant la soirée, il a souligné l'ancrage local du club à travers la spécificité de son actionnariat (à 80 % costarmoricain). Les témoignages de la soirée ont mis l'accent sur les opportunités locales d'investissement : soutien d'Armor Angels finançant la création d'entreprises innovantes, expériences inspirantes de croissance externe menée par Vitalac, d'une campagne de recrutement et de formation concluante des Transports Jezequel, d'entreprises engagées dans l'économie circulaire et la relocalisation Dalmard Marine et SoonInfo, et enfin rappel du vivier de stagiaires et d'alternants de nos établissements d'enseignement supérieur.

La force de la mise en réseau a aussi été mise en lumière par la Technopole Anticipa, la CCI et les autres réseaux (CARBAO, Guingamp Business, Paimpol Business...), dans la même logique que les actions organisées par le Club K pour ses 250 entreprises partenaires.



LES CHIFFRES-CLÉS



10

nouvelles ventes de terrain
engagées, à destination d'acteurs
économiques en 2024,
représentant une superficie
totale de 37 000 m².



Au 15 novembre, plus de
118 000 €
de subvention
ont été attribués au titre
du dispositif Pass Commerce
Artisanat pour l'année 2024.



5 130 €
d'aide
en moyenne.



14 artisans et
9 commerçants
accompagnés sur
12 communes
du territoire.

Rencontre avec les artisans
de la ZA de Goasmeur
à Paimpol

Le 9 avril 2024, Philippe Le Goff, Vice-président au développement économique de Guingamp-Paimpol Agglomération rencontrait les artisans de la ZA de Goasmeur aux côtés de Fanny Chappé et des élus de la mairie de Paimpol.

Un premier temps d'accueil et de présentation de l'entreprise Herry Constructions, qui accueillait l'événement, fut suivi de riches échanges sur la conjoncture économique locale. Présentation du dispositif DEGEMER+, tensions dans le recrutement, besoin de logements pour les actifs, nécessité de développer la mobilité... Autant de sujets qui ont nourri les discussions parfois passionnées.

La visite de la Cidrerie Guillou Le Marec fut l'occasion de découvrir un savoir-faire local transmis de génération en génération et aujourd'hui développé par Anne-Sophie et Gaëtan Le Marrec.

Une journée entre
partenaires pour
l'artisanat local

Le 15 février 2024, l'Agglomération a réuni les partenaires du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises (SPAÉ) à Callac.

Après un tour de table sur la conjoncture économique du territoire et de la filière du bâtiment, les partenaires ont travaillé sur les liens entre les professionnels de la filière et la Maison de l'habitat.

Tension dans les recrutements, loi ZAN, réforme récente de « ma prime rénov », crise dans la construction neuve, les sujets n'ont pas manqué, mettant en lumière l'importance de tels temps d'échanges et de l'accompagnement à la rénovation de l'habitat. L'après-midi fut marquée par la visite de l'entreprise de menuiserie Artimen, basée à Callac.

Une journée riche en échanges grâce à l'implication de tous les partenaires (Région Bretagne, CAPEB 22, FFBTP, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Bâti-Premières, Initiative Argoat Goëlo, Association D²).



LES PERSPECTIVES 2025

- + Sur proposition de la SPAÉ, organisation d'un Salon de la création-reprise d'entreprise est à l'étude avant l'été 2025
- + La rentrée des entreprises reconduit en 2025.

1

ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

ENGAGEMENT

3

Être acteur de l'économie locale

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

L'Agglomération « donneur d'ordre » économique sur le territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Faire de la commande publique un levier de développement économique responsable
- Animer un service public, acteur de l'économie locale

LES RÉALISATIONS 2024

Environ une centaine de contrats de la commande publique conclus par an

ERRATUM - Actualisé le 03/02/2025

74 marchés ont été attribués en 2024 (96 en 2023), pour un montant d'achat annuel d'environ 30 M€.

88 consultations ont été publiées en 2024 par l'Agglomération, dont :

- 21 marchés de travaux (soit 24%) ;
- 31 marchés de fournitures (soit 36%) ;
- 35 marchés de services (soit 40%) et 1 concession : la future délégation du service public pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transports de voyageurs.

L'année 2024 est marquée par l'attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH-RU et par la fin des marchés de travaux de restructuration extérieure et l'aménagement de la salle de l'Armor à l'Argoat, l'ancienne chapelle du couvent des Ursulines à Guingamp.

Ces deux dernières années, près d'un tiers des marchés comportaient des mesures environnementales ou des clauses sociales.

LES CHIFFRES-CLÉS



67%

des marchés

attribués à des entreprises bretonnes en 2024 (en 2022 : 75 % des marchés et en 2023 : 71 % des marchés).

Presque la moitié des marchés sont attribués à des entreprises costarmoricaines.

LA PERSPECTIVE 2025

- + Promouvoir et développer les achats durables.

Focus sur

LES VITRINES de L'ARMOR et de L'ARGOAT



Les Vitrines de l'Armor et de l'Argoat pour-suivent leur développement

Créé en 2020 et ouvert aux particuliers depuis fin 2022, le dispositif de chèques cadeaux locaux poursuit sa diffusion sur le territoire. Un accroissement du nombre de commerces partenaires du dispositif est observé cette année encore. Ce sont ainsi 230 points de vente qui se sont inscrits à cette démarche locale vertueuse.

Le service Accompagnement des Entreprises de la collectivité poursuit de son côté sa mission d'accompagnement à travers des échanges réguliers avec la salariée et les représentants de l'association. En 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération a attribué une subvention de fonctionnement de 6 500 € aux Vitrines de l'Armor et de l'Argoat. Si une augmentation du chiffre d'affaires a été observée sur l'exercice précédent, la situation financière de l'association reste toutefois sensible et fait l'objet d'un suivi rigoureux. Des pistes d'action nouvelles sont à l'étude afin d'accroître le développement du dispositif.

2

ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT

1

S'associer aux jeunes dans la construction de leur parcours de vie

OBJECTIF STRATÉGIQUE

1

Accompagner l'insertion et l'orientation des jeunes

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Encourager l'insertion et la formation
- Développer les dispositifs d'engagements citoyens

LES RÉALISATIONS 2024

Une formation pour les jeunes

La direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération contribue à la formation de futurs professionnels de l'accompagnement éducatif. En effet, chaque année, les différentes structures (crèches, Relais Petite Enfance, accueils de loisirs...) accueillent six à huit apprentis, une vingtaine de stagiaires BAFA, un à deux services civiques et une trentaine de jeunes pour des stages courts de découverte professionnelle. Ces immersions, accompagnées de manière bienveillante par le tutorat des agents, participent à la transmission de connaissances et de postures professionnelles adaptées. La formation de futurs professionnels qualifiés et concernés facilite également la constitution d'un vivier de jeunes du territoire prêt à intégrer demain le marché du travail en tant qu'auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, animateur ou ludothécaire.



L'Agglomération soutient financièrement la mission locale

Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor (AJOCA), est le nouveau nom de la mission locale sur le territoire. Elle garantit l'accompagnement des jeunes dans leur entrée dans la vie active. Cette mission locale offre toujours plus de solutions à destination des jeunes : Job saison, le site dédié aux travailleurs et employeurs saisonniers a vu le jour à l'automne, les formations, parrainages, accompagnements au permis de conduire se développent. Guingamp-Paimpol Agglomération construit un partenariat financier mais aussi opérationnel avec le soutien à la plateforme mobilité et aux initiatives innovantes.



Focus sur

Une coopération exemplaire
au service de l'entrepreneuriat des jeunes



En 2023, l'AJOCA décide d'accompagner les jeunes dans leur envie d'entreprendre et débute une réflexion sur le dispositif qui pourrait voir le jour sur le territoire pour accompagner, former et faire se rencontrer les jeunes qui ont envie d'entreprendre. Ce travail devient vite partenarial en agrégeant les compétences de l'ADESS, d'Avant - Première la coopérative d'emplois présente sur notre territoire, et la Boutique de Gestion (BGE), association qui accompagne les créateurs d'entreprise.

Avec le financement de la Région, dans le cadre du programme prépa avenir-Territoire deux formations ouvrent en 2024 : « Créer ma boîte ? » qui du 27 mai au 19 juillet 2024 a accueilli huit stagiaires.

« Lancer ma boîte ! » s'est aussi déroulée à Guingamp du 12 novembre au 16 décembre 2024 avec un objectif opérationnel : favoriser un entrepreneuriat maîtrisé et enrichi par la réflexion.

LES CHIFFRES-CLÉS



96

jeunes accompagnés
dans leur recherche
de logement en 2023.



1 246

jeunes accueillis,
(dont 537 nouveaux) ont été
accompagnés, avec une parité
femme/homme parfaite
à la mission locale.



400

jeunes du territoire
concernés par le Contrat
Engagement Jeune.



LES
PERSPECTIVES 2025

- + Soutenir les initiatives
via la Bourse projets jeunes
et jeunes talents.
- + Organiser un forum de
l'engagement pour valoriser
l'envie d'agir des jeunes.
- + Renouvellement des parcours
« Créer la boîte ? »
et « Lancer ma boîte ».

2

ÊTRE
REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT

1

S'associer aux jeunes
dans la construction
de leur parcours
de vie

OBJECTIF
STRATÉGIQUE

2

Vivre
sur le territoire

OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS



- Améliorer l'offre de services
et de loisirs
- Développer la vie étudiante

LES RÉALISATIONS 2024

L'action de l'Agglomération
en matière de logement
des jeunes

Le logement des jeunes est un des axes prioritaires de la Convention Territoriale Globale (CTG). En effet, la question du logement peut être pour de nombreux jeunes un réel frein à l'insertion.

Depuis 2014, l'association Habitat Jeunes en Trégor-Argoat (HJTA) propose à Guingamp une résidence de 50 logements et 10 logements diffus à des loyers modérés. Les résidents bénéficient également d'un accompagnement socio-éducatif. Dans le cadre de sa politique jeunesse, l'Agglomération a versé en 2024 une subvention de 44 300 €.

En 2021, l'association a développé « Logez Jeunesse », un service d'accompagnement et d'orientation gratuit pour tous les jeunes en recherche d'un logement sur le territoire. 96 jeunes ont été accompagnés dans leur recherche en 2024. HJTA a également diversifié son parc de logements sur le territoire afin de proposer des solutions concrètes aux jeunes (19 logements pour 27 places).



L'INSEAC dans la salle de l'Armor à l'Argoat :
l'effet WHAOUH !

Dès la programmation des travaux, la direction de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) s'accordait avec l'Agglomération pour que la future salle de conférence, construite par l'Agglomération dans la chapelle des Ursulines serve aussi de salle de cours. L'Agglomération accompagne l'INSEAC en mettant à disposition sa salle de conférence et son équipement audio-visuel. Studio de traduction, liaison haut débit et la possibilité d'organiser les cours, les séminaires de recherche et les soutenances de thèses dans cette salle qui lors d'une visite inaugurale en octobre 2024 par l'équipe de direction de l'INSEAC a été décrite comme une des plus belles salles de conférence en France.



Accueil des étudiants pour la rentrée 2024

La présence de 1 500 étudiants sur notre territoire est une richesse et un atout pour son développement économique. Pour la deuxième année consécutive, l'Agglomération a animé, en septembre à Guingamp et Paimpol, les rencontres de la vie étudiante. L'accueil des nouveaux étudiants arrivés sur le territoire, la présentation des services à leur disposition et une rencontre entre établissements a été l'objet de ce moment convivial. Que ce soit en « aller vers » sur un temps de pique-nique organisé à l'UCO, ou en format « pitch » à la capitainerie de Paimpol, les services de l'Agglomération et les partenaires comme l'Office de Tourisme, AJOCA, le Chatô... ont pu faire découvrir à 200 étudiants l'environnement dans lequel ils vivront ces prochaines années.



LES CHIFFRES-CLÉS

200 entretiens réalisés au PAEJ en 2023.

2 539 étudiants accompagnés lors des rentrées étudiantes de 2024.

19 logements sur le territoire proposés par Habitat Jeunes en Trégor-Argoat pour 27 places.



LES PERSPECTIVES 2025

+ La formation des professionnels pour « Aller vers » les jeunes.

Focus sur

Écoute et santé mentale des jeunes

La santé mentale des jeunes est une des préoccupations majeures de Guingamp-Paimpol Agglomération (Convention Territoriale Globale, Contrat Local de Santé). Le territoire est bien couvert en matière de Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ). Les PAEJ permettent de soutenir des adolescents et jeunes adultes qui souhaitent être écoutés et prendre le temps d'échanger sur une question singulière. Il peut s'agir de jeunes qui rencontrent diverses difficultés : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, difficultés scolaires, relationnelles ou sociales, violences, santé...

Les deux structures (Cap Jeunes à Guingamp et Le Lieu à Paimpol) proposent ainsi un accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents. Les sept professionnels (psychologues, éducateurs) répondent aux besoins croissants sur le territoire par le biais de permanences et d'actions de prévention collectives. Ces structures bénéficient d'un soutien de 48 900 € de l'Agglomération.



2

ENGAGEMENT

Répondre aux besoins quotidiens des habitants

ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Se loger

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Accompagner la réalisation d'une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
- Participer à la vitalité de toutes les centralités, centres-bourgs et centres-villes
- Lutter contre la vacance du logement et favoriser la réhabilitation du bâti existant
- Accompagner l'habitant dans un nouveau rapport au logement

LES RÉALISATIONS 2024



Préparer aujourd'hui le commerce de demain !

La revitalisation du commerce est un enjeu majeur pour Guingamp-Paimpol Agglomération. Un plan d'action qui s'appuie sur un diagnostic approfondi du territoire et qui propose des solutions concrètes pour répondre aux défis du commerce de demain est en cours d'élaboration. Construit en collaboration avec les élus, les partenaires et les commerçants, il vise à adapter l'offre commerciale aux nouvelles tendances de consommation et à renforcer l'attractivité des centres-villes. Le cabinet Lestoux & Associés, qui accompagne la collectivité dans cette démarche prospective, apporte toute son expertise dans l'analyse des mutations profondes qui affectent le secteur du commerce. L'accompagnement des commerçants dans leur adaptation à ces changements apparaît d'ores et déjà comme une priorité.



Plan d'accompagnement et de soutien de Guingamp Habitat

L'Agglomération soutient l'habitat social sur son territoire, afin de répondre à des besoins croissants de logements. Les élus de Guingamp-Paimpol Agglomération, ont décidé d'apporter un financement additionnel et exceptionnel de 1,2 M € à Guingamp Habitat pour assurer la production de 97 logements sur la période 2024-2027. Parmi eux, 55 seront créés en remobilisant du bâti vacant, parfois très dégradé. L'objectif est de reconquérir un parc existant dans les centralités, plutôt que de produire du neuf en artificialisant encore davantage les périphéries des communes du territoire. L'Agglomération poursuit par ailleurs son soutien à l'ensemble des autres bailleurs sociaux.

Un accueil et de l'habitat pour les gens du voyage

L'année 2024 a permis de concrétiser les projets d'habitat et d'accueil des gens du voyage. Le 10 juin 2024, le terrain temporaire de Plouézec a ouvert aux voyageurs pour la période estivale et le 1^{er} juillet 2024, l'aire d'accueil des gens du voyage de Kergé à Ploumagoar a ouvert.

Les travaux de déconstruction de l'aire de Bellevue ont débuté en fin d'année 2024, avec pour objectif de renaturer ce site. De plus, à Guingamp, un habitat, type petite maison, pour les gens du voyage est en cours d'attribution.

Les projets se poursuivent avec la construction de trois terrains familiaux locatifs en 2025 sur la commune de St-Agathon et l'aménagement d'un terrain temporaire sur la commune de Plouisy.

Ces projets permettent à Guingamp-Paimpol Agglomération d'être conforme

au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et d'exercer une politique de l'habitat pour toutes et tous.



Aire d'accueil des gens du voyage de Kergé à Ploumagoar

Focus sur



Caravane des ruralités

La Caravane des Ruralités a eu lieu les 2, 3 et 4 octobre 2024. Ce dispositif, proposé par l'État avait pour objectif de partager des projets qui engagent, autour de la revitalisation des centres-bourgs et la mobilisation citoyenne vers une transition du patrimoine vacant.

Porté par l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains (EPAU), et France Ruralité, cet événement s'est ponctué en plusieurs temps : arpentages, exposition photos, colloque, débats citoyens et échanges.

LES CHIFFRES-CLÉS



572 000 €

d'aides à l'habitat social
(40 logements créés,
121 réhabilités).



470

foyers

conseillés ou accompagnés
pour leurs travaux
d'amélioration de leur logement.



170

partenaires, élus et habitants
ont participé à la
caravane des ruralités.

Focus sur



OPAH-RU :
la revitalisation des centres-villes en action

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est entrée dans sa phase opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2024, pour une durée de cinq ans. Ce programme se donne pour objectif principal de redonner de l'attractivité résidentielle aux centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol en rénovant le parc de logements existants et en suscitant à partir de logements vacants, la création d'une nouvelle offre d'habitat. L'Agglomération a confié, le suivi et l'animation du dispositif à l'opérateur Urbanis. Cet accompagnement s'adresse aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs, copropriétaires et se manifeste par une aide technique et des aides financières. Ce programme permet d'améliorer la performance énergétique du parc et concourt à la sobriété foncière en produisant des logements à partir d'une offre existante.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Créer de nouveaux logements sociaux abordables en renforçant les aides : près de 800 000 € d'aides à l'habitat social qui devraient être provisionnées en 2025.
- + Création du Point Info Habitat pour conseiller près de 700 foyers pour rénover leur logement, dont près de 300 qui pourraient bénéficier de subventions de l'Agglomération pour les travaux.
- + Développer et coordonner la mise en œuvre du projet social pour l'accueil des gens du voyage.

2

ÊTRE
REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT



Répondre
aux besoins quotidiens
des habitants

OBJECTIF
STRATÉGIQUE



Se soigner

OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS



- Agir sur le niveau de santé des habitants
- Accompagner les initiatives locales permettant d'améliorer l'accès et les conditions d'exercice de la santé sur le territoire
- Faire du sport, un outil de « santé publique », d'épanouissement et de bien-être

LES RÉALISATIONS 2024

Du sport santé
à la piscine de Guingamp

Depuis janvier 2024, la piscine Ar Poull Neuial de Guingamp accueille une antenne de la maison sport-santé de Saint-Brieuc.

Une à deux fois par semaine, un éducateur en activités physiques adaptées réalise un bilan individuel qui permet une orientation vers une reprise de l'activité physique en lien avec le projet personnel et les capacités individuelles.

L'accompagnement s'adresse en premier aux adultes sédentaires, éloignés de la pratique physique ou ayant une pathologie sans condition d'âge ou d'état de santé, il est ouvert à tout le monde.

La piscine propose des séances d'aquagym douce avec tarif réduit suite au bilan sport-santé.

Ces bilans sport-santé sont réalisés sur rendez-vous auprès de la maison sport-santé et sont gratuits.



Soirée d'accueil
des internes en médecine

Parmi les priorités « santé » du territoire inscrites au sein du Contrat Local de Santé (CLS), y figure celle de favoriser l'accès aux soins des habitants. La présence médicale sur nos territoires est à la fois synonyme de la qualité de vie et d'attractivité pour les populations.

On constate que les médecins s'installent rarement sur un territoire où ils n'ont jamais exercé. C'est pourquoi effectuer un ou plusieurs semestres sur Guingamp-Paimpol Agglomération permet à la fois de lever les appréhensions, d'établir un réseau professionnel solide, de rencontrer ses confrères et de découvrir diverses pratiques de l'exercice médical. Le CLS souhaite valoriser les étudiants en santé et les encourager à poursuivre leurs stages sur le territoire, c'est pourquoi deux soirées d'accueil ont été organisées en juin et novembre 2024.



Une série d'ateliers sur la charge mentale des femmes

Des études ont mis en lumière des inégalités persistantes de genre dans l'organisation du foyer. La charge mentale que les femmes subissent, encore majoritairement aujourd'hui, ne leur permet pas de concilier équitablement vie professionnelle et familiale et cela nuit à leur bien-être.

En effet, les femmes portent la « préoccupation » du foyer de manière différente des hommes. Cette différence est liée entre autres à une répartition inégale des tâches ménagères qui incluent le soin aux enfants.

Pour accompagner les femmes pour qui la charge mentale est un poids dans le quotidien et leur donner un espace de parole entre elles, un cycle de trois ateliers sur la charge mentale des femmes a été proposé dans le cadre du CLS et du plan égalité femmes/hommes en partenariat avec la Mutualité Française Bretagne.



Une conférence pour parler pesticides et santé à Bourbriac

Les semaines pour les alternatives aux pesticides 2024 avaient pour thématique « la santé ». Le Contrat Local de Santé, dont la promotion de l'environnement est un des objectifs, s'est joint aux actions proposées afin de proposer une conférence - débat gratuite « pesticides, agriculture, environnement et santé » à Bourbriac le 22 mars 2024. Sohrab Rostam, enseignant à la retraite, biologiste en pathologie des cultures, y a présenté l'histoire de l'agriculture, les premières techniques de protection des cultures par les plantes et les produits minéraux, de son origine, il y a 4 000 ans à nos jours et par la découverte des pesticides après la seconde guerre mondiale. Lors de cette conférence les résultats de ses recherches et enquêtes ont été exposés, suggérant les liens entre pesticides et santé.

LES CHIFFRES-CLÉS



3

dossiers candidats pour l'attribution d'un fond de concours dans le cadre de projets de maisons de santé.



14

partenaires investis et près de 600 personnes touchées par des actions lors de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM).



22

internes et étudiants en santé accueillis pendant les soirées d'accueil des internes en médecine.



185 786

usagers des piscines tout type de publics confondus.

Une campagne de communication départementale pour l'attractivité médicale

La démographie médicale des Côtes d'Armor est un enjeu fort de l'accès aux soins pour la population et Guingamp-Paimpol Agglomération s'associe à Côtes d'Armor Destination pour se saisir de la question de l'attractivité du territoire dans une nouvelle campagne dont la soirée de lancement a eu lieu le lundi 16 septembre 2024.

Cette campagne « Tout vivre en Côtes d'Armor » se veut dynamique sur les réseaux sociaux afin de cibler une population jeune, misant sur une installation et un choix de vie en début de carrière.

Une enquête auprès de jeunes franciliens, a mis en avant la nécessité de faire davantage connaître le territoire en déconstruisant les stéréotypes et valorisant sa qualité de vie.

Tout vivre en Côtes d'Armor permet aussi un accompagnement personnalisé pour les candidats à l'installation dans le Département.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Déployer de la téléconsultation assistée.
- + Accompagnement des clubs et équipements sportifs dans l'accueil de personnes en situation de handicap.
- + Les Semaines d'Information en Santé Mentale auront pour objectif de réparer le lien social.
- + Des ateliers pour prévenir la chute des seniors.

Focus sur



Bouger pour notre santé mentale

Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) se sont déroulées du 7 au 20 octobre 2024. Cette 35^e édition a mis en avant les bienfaits de la vie en mouvement du corps sur la santé mentale.

Les actions proposées lors de ces deux semaines avaient pour objectif de valoriser les activités sportives, les gestes du quotidien, et permettre une prise de conscience bénéfique pour le « mieux-être ». En effet, chaque acteur joue un rôle pour favoriser la mise en mouvement de l'autre.

Le Contrat Local de Santé a souhaité proposer un programme diversifié d'actions pour valoriser le lien entre activité physique et santé mentale. Une dizaine de partenaires (associations, structures de santé, communes, etc.) se sont investis dans l'organisation d'actions au cours des SISM.

Au total plus de 30 animations gratuites ont été proposées à destination de tous les publics, particuliers et professionnels.



2

ENGAGEMENT

2

Répondre aux besoins quotidiens des habitants

OBJECTIF STRATÉGIQUE

3

Se déplacer

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

3

- Renforcer l'accessibilité du territoire
- Répondre aux besoins de mobilité du quotidien

LES RÉALISATIONS 2024



Expérimentation de la navette Bellevue avec des horaires spécifiques pendant six mois

L'expérimentation d'une ligne déclenchée à la demande vers la zone d'activité de Bellevue à Saint-Agathon depuis Guingamp a été menée du 15 janvier au 15 juillet 2024. Le projet a été travaillé avec les industriels de la zone d'activité afin de proposer une nouvelle offre de mobilité pour leurs salariés. Cette ligne aux horaires atypiques desservait trois arrêts à Guingamp (Manoir, Castel Pic et Gare) puis deux arrêts dans la zone de Bellevue (ZI de Bellevue et Impasse des Ajoncs). La ligne permettait d'arriver sur la zone d'activité à 11h40 et 12h40 puis d'en repartir à 21h20 et 22h20 du lundi au vendredi, les personnes pouvaient réserver jusqu'à la veille de leur trajet. Faute de fréquentation, l'expérimentation s'est terminée comme prévu mi-juillet 2024.



Pérennisation de la Ligne 4 avec modification du terminus à Sainte-Barbe

Mise en service en avril 2023, à titre expérimental, la ligne 4 à Paimpol a été pérennisée début 2024. Afin de répondre au mieux au besoin des Paimpolais, la ligne a été modifiée sur la base des fréquentations observées, d'une enquête et en concertation avec la Mairie de Paimpol.

Les horaires ont ainsi été adaptés (ajout d'un aller/retour vers midi) et la ligne prolongée jusqu'au quartier Sainte-Barbe. La ligne traverse ainsi Paimpol de l'église de Plounez à la chapelle Sainte-Barbe en desservant la gare, le port, la Mairie, les commerces, secteurs résidentiels et les sites touristiques (Abbaye de Beauport, plage de la Tossen).

En 2024, 390 voyages sont effectués en moyenne tous les mois sur la ligne 4 avec un pic de fréquentation durant la période estivale. La ligne fonctionne du mardi au samedi de 9h54 à 17h50 (cinq rotations par jour).

Fin de l'étude sur l'évolution du réseau de transport

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP), l'Agglomération souhaite développer davantage les services de mobilité sur son territoire.

Sur le secteur de Guingamp, l'amplitude horaire et la fréquence des lignes de bus seront augmentées à compter de septembre 2026 avec une restructuration des itinéraires.

Sur le secteur de Paimpol, l'offre actuelle sera maintenue avec des prolongements des itinéraires vers les communes voisines. La ligne 24 sera prolongée sur certains horaires jusqu'à Plourivo. Une ligne sera également créée entre Paimpol et Yvias certains jours de la semaine. Cette offre sera complétée par les services de transport à la demande.

L'offre a été pensée de façon à répondre à la fois aux besoins de déplacements des personnes habitant et/ou travaillant sur le territoire, mais également aux enjeux touristiques du territoire.

Focus sur



Renouvellement de 70 Vélos à Assistance Électriques (VAE) et ventes aux enchères des anciens vélos



Le schéma directeur cyclable à l'échelle de l'Agglomération a été adopté en juin 2024, ce document de planification préconise des aménagements à réaliser sur les itinéraires privilégiés pour les déplacements à vélo du quotidien.

Le développement de la pratique cyclable s'opère à la fois avec la mise en place d'infrastructure ou d'aménagement et la mise en œuvre de service.

Depuis 2020, des Vélos à Assistance Électrique (VAE) sont disponibles à la location de 1 à 12 mois, afin de renouveler les vélos loués, une première vente aux enchères de VAE a été réalisée en septembre 2024 et une seconde en novembre 2024. Les VAE proposés au départ à 300 € ont eu une dizaine d'enchères et ont été vendu en moyenne à 575 €. 82 % des acheteurs résident dans le département des Côtes d'Armor.

Une semaine de gratuité

Pour la troisième année consécutive, lors de la semaine européenne de la mobilité de septembre 2024, les lignes de bus 1, 2, 3 sur le secteur de Guingamp et les lignes de bus 4 et 24 sur le secteur de Paimpol ainsi que l'ensemble du transport à la demande sur tout le territoire étaient gratuits. Du 14 au 21 septembre, 1 228 voyages ont été effectués sur les lignes 1, 2, 3, 4 et 133 voyages en transport à la demande.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Attribution de la nouvelle DSP mobilité (pour mise en œuvre au 1^{er} janvier 2026).
- + Mise en location de trois vélos cargos électriques afin de diversifier la flotte de vélos proposée à la location longue durée, permettant notamment de transporter un enfant ou une charge à l'arrière.
- + Participation de l'Agglomération au développement de l'offre TER en Bretagne Nord
- + Contribution aux études pour le renouvellement de la ligne Ferroviaire Guingamp-Carhaix.

LES CHIFFRES-CLÉS



2 500

élèves

inscrits aux services Guingamp-Paimpol Scolaire pour l'année 2024-2025.



Près de

25

arrêts scolaires créés.



70

Vélos à Assistanes Électriques renouvelés et pour les anciens, vendus aux enchères.



64 000

passagers

environ sur les lignes de bus.



7 200

réservations

aux services de transport à la demande (TAD/TPMR).



2

ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT



L'humain au cœur de nos services publics

OBJECTIF STRATÉGIQUE



Prévenir les discriminations et contribuer à redonner à tous leur dignité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Apporter une aide aux populations les plus fragiles
- Mettre en œuvre une politique tarifaire juste
- S'adapter au vieillissement de la population
- Lutter contre toutes les formes de discrimination

LES RÉALISATIONS 2024

Sensibilisation sur l'égalité fille/garçon

Le CIAS met en place des actions pour promouvoir l'égalité des genres, le droit des femmes auprès de différents publics tout au long de l'année :

- En 2024, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) est intervenu auprès des élèves de CE/CM de cinq écoles publiques et privées. L'objectif de l'intervention était de travailler sur les stéréotypes de genre et l'égalité fille/garçon.
- En lien avec les chefs d'établissement scolaire, une sexologue est intervenue dans trois collèges du territoire.
- Le 7 mars 2024, le CIAS a proposé une représentation théâtrale : documentaire clownesque et musicale, sur l'identité et les relations femmes/hommes ouvert à tous.



Le CIAS soutient financièrement plusieurs partenaires dans le cadre de l'égalité femmes/hommes :

- Le CIDFF pour du conseil juridique auprès des victimes.
- L'Association Départementale Alternatives Judiciaires (ADAJ) dans le cadre de l'aide aux victimes.
- Financement des postes de l'intervenante sociale en gendarmerie et des accompagnatrices sociales du Service « Avec Elles » de la Maison de l'Argoat.

Soutien au déploiement d'une mutuelle solidaire

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité s'engager pour lutter contre le non-recours aux soins des habitants et aux personnes travaillant sur son territoire. La santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société.

C'est dans cette dynamique que le CIAS s'est engagé depuis 2023 et pour les années à venir, à assurer la protection santé de ses habitants.

Il s'agit de permettre aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire de l'Agglomération de pouvoir bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé pour souscrire à une complémentaire santé à tarifs négociés.



Financement d'une plateforme de mobilité

Pour lever les freins à la mobilité, le CIAS a décidé de mettre en place une plateforme de mobilité sur son territoire.

L'association Wimoov a été retenue pour son expertise dans l'accompagnement des personnes vers une mobilité autonome.

Depuis septembre 2023, tous les habitants de 15 à 65 ans (sans critères de revenus ou de situation) ayant des difficultés de mobilité quotidienne peuvent bénéficier de conseils individualisés grâce à un parcours d'accompagnement gratuit par une conseillère de l'association.

Passer un permis, utiliser les transports en commun, se (re)mettre au vélo, tester les nouveaux modes de déplacements, se familiariser avec les outils numériques, autant de compétences mobilité qui s'acquièrent et se développent tout au long de la vie.

Contrat de ville

La Politique de la Ville vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, en développant une intervention publique renforcée en direction des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). C'est une politique publique globale intervenant dans toutes les dimensions de la vie des habitants.

Le Contrat de ville est le document cadre de définition et de mise en œuvre de cette politique dans trois quartiers de la Ville de Guingamp : Castel Pic, Roudourou et La Madeleine.

Ce nouveau Contrat de Ville 2024-2030 constitue le socle de la politique de la ville en engageant les institutions et les différents partenaires autour d'enjeux tels que la santé, la tranquillité publique, l'éducation, l'emploi et l'insertion économique.

L'Agglomération anime pleinement cette démarche et contribue aux objectifs de ce dispositif partenarial.



Réalisation d'une étude tarifaire de la régie Eau et Assainissement

Le 1^{er} janvier 2024, la Régie « Guingamp-Paimpol Eau » a été créée, régie dotée d'une autonomie financière.

Aussi, afin de repenser sa stratégie tarifaire tant sur le volet eau potable que sur le volet assainissement, l'Agglomération réalise une étude consistant à évaluer les modalités de définition d'une harmonisation de la tarification sur son territoire de compétence en tenant compte à la fois de son acceptabilité sociale, de la couverture du coût du service, ainsi que de la préservation des milieux naturels et du partage équitable de la ressource.

Il s'agira d'apporter ainsi une aide à la décision aux élus pour définir la trajectoire tarifaire et un délai de convergence, en intégrant les investissements d'équipements et de réseaux à réaliser pour les prochaines décennies. Il sera également attendu un regard croisé avec les politiques publiques de l'Agglomération portées par le projet de territoire (politiques environnementales, économiques, touristiques, agricoles...).

Focus sur

Actions en faveur d'une meilleure inclusion

Depuis 2021, l'Agglomération a intensifié son action en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil collectif gérées en régie communautaire (Crèches et Accueils de Loisirs). La Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse a ainsi recruté une coordinatrice handicap, chargée de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap, d'accompagner les équipes (conseils, formations), de faire le lien avec les structures spécialisées et les partenaires, et de mener des actions de sensibilisation auprès du public.

Si l'inclusion n'est pas toujours chose aisée, ce poste, cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor a hauteur de 20 000 €, améliore la qualité des 8 000 heures d'accueil réalisées. Cette professionnelle formée est à l'écoute des besoins des enfants pour adapter au mieux l'accueil et constitue pour les équipes éducatives une ressource et un appui considérables. À noter que depuis 2022, l'intervention d'une professionnelle du Pôle Ressource et Accueil Inclusif vient compléter l'action en direction du handicap pour les communes du territoire.



LE CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (CISPDR) EN QUELQUES CHIFFRES

En 2024
et dans la continuité
des exercices précédents,
dans le cadre de
la stratégie locale
du Contrat Intercommunal
de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance
et de la Radicalisation
(CISPDR), le CIAS
a proposé :



3
conférences
sur la surexposition
aux écrans et sur
les risques d'Internet
(réseaux sociaux,
pornographie) qui ont réuni
551 personnes
(parents et professionnels).



442
collégiens et lycéens
ont bénéficié d'interventions
sur la **sexualité**
et la **pornographie**.



494
élèves
ont participé à des
actions de prévention sur
la thématique du harcèlement.



612
écoliers

ont pu assister
à des actions de prévention sur
l'égalité femmes/hommes
et sur l'usage d'Internet
et des réseaux sociaux.



162
sénior
ont été sensibilisés
sur les questions de
prévention routière.



70
personnes
ont assisté à une représentation
traitant du rapport
femmes/hommes.



LES PERSPECTIVES 2025

- + Mise à jour du Diagnostic Local de Sécurité et nouveau CISPDR.
- + Maison des solidarités qui permettra de regrouper les associations caritatives du territoire en un même lieu.

2

ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT

3

**L'humain
au cœur
de nos services
publics**

OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Mettre en œuvre
notre projet éducatif
en faveur des familles
et des enfants**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Réaliser des équipements fonctionnels et attractifs sur le territoire
- Développer une stratégie unique de développement des réponses aux familles

LES RÉALISATIONS 2024



**Amélioration des
conditions d'accueil
dans les ALSH
et dans les crèches**

Le « Fonds d'Innovation pour la Petite Enfance » (126 000 € sur trois ans) a permis d'engager de nouvelles actions en faveur d'une amélioration des conditions d'accueil du jeune enfant : travaux sur l'acoustique, ouverture sur l'extérieur, formation des professionnels, éducation artistique et culturelle...

Par ailleurs, les centres de loisirs font face à des tensions autour de l'offre d'accueil (augmentation de 66 % entre 2019 et 2024). Le service Enfance a travaillé pour accroître les capacités d'accueil, répondre favorablement aux demandes des familles et trouver des solutions pratiques pour chaque équipement. Ainsi, sur Pontrieux et sur Bourbriac, l'accueil de Loisirs est désormais organisé sur deux sites distincts, ce qui permet d'améliorer l'accueil, notamment des plus petits : locaux et projets adaptés, respect du rythme, encadrement spécifique...



**Concertation partenariale
et écriture de la prochaine
Convention Territoriale
Globale (CTG)**

2024 est une année de refonte du projet territorial en matière de services aux familles. Une concertation réunissant 240 élus, communes, structures, associations et citoyens s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps pour évaluer les actions mises en place dans le cadre des précédents documents cadres puis pour définir les nouvelles orientations du territoire autour des six thématiques retenues : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et accès aux droits.

Rappelons que la précédente feuille de route a permis des avancées significatives en matière de services aux familles : coordination handicap, développement des actions parentalité, lancement de la construction d'une micro-crèche, création d'un réseau des gestionnaires ALSH, soutien accru pour le logement et la santé mentale des jeunes, organisation d'actions favorisant un meilleur accès aux droits...

Focus sur

Étude Maison des parents

L'accompagnement à la parentalité s'est fortement développé sur le territoire ces dernières années avec la création du collectif Parentalité et la mise en place de nouvelles actions à destination des parents. Les professionnels et les parents font remonter la nécessité d'améliorer la lisibilité des actions parentalité et l'intérêt d'avoir un lieu ressource unique en la matière.

L'appel à projets commun (CAF, MSA, ARS, État, CD22) sur la création de Maisons des Parents sur le département a été saisi comme une opportunité de mener une étude de faisabilité sur l'implantation d'une telle structure sur le territoire. Cette étude conduite pendant six mois à compter de septembre 2024 permettra de préciser le projet, le fonctionnement de cette structure, les moyens et les partenaires engagés. Les élus auront à leur disposition tous les éléments nécessaires pour décider de l'opportunité de mener à son terme un tel projet.



LES CHIFFRES-CLÉS



160 000
heures

d'accueil en crèches.



1 004
enfants

accueillis (ALSH 3-12 ans).



791
jeunes

accueillis (ALSH 11-17 ans).



+ 66 %

de fréquentation ALSH
entre 2019 et 2024.



31

séjours proposés
(1 301 nuitées).



70

jeunes accompagnés
dans le cadre du Programme
de Réussite Éducative.



LES PERSPECTIVES 2025

**+ Construction du Pôle Enfance
Jeunesse et d'une micro-crèche à
Bourbriac.**

2

ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ENGAGEMENT



**L'humain
au cœur
de nos services
publics**

OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Humaniser
l'accès au
numérique**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



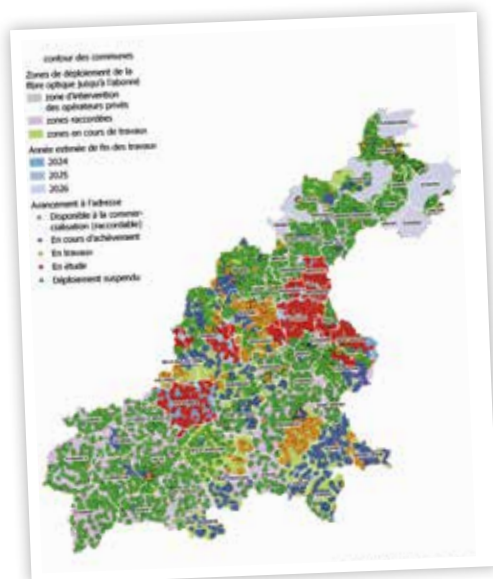
- Lutter contre la fracture numérique
- Aménager le territoire numérique

LES RÉALISATIONS 2024

Portail Portrea

Portrea c'est une application numérique qui permet de quantifier et qualifier les besoins et les offres en matière de médiation numérique sur le territoire.

Sous forme de cartographie interactive, il s'agit d'un outil de recensement des ressources locales (médiathèque, association, France service...). C'est un projet coopératif qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs de la médiation numérique sur Guingamp-Paimpol Agglomération. Le 19 avril 2024, une journée collaborative a été organisée avec 14 acteurs du territoire. Cette journée d'interconnaissance a permis d'alimenter, de créer la base de données Portera en renseignant les ateliers qu'ils proposent.



Projet Bretagne Très Haut Débit
(source : Mégalis)

LES CHIFFRES-CLÉS



31 607

locaux raccordables
au très haut débit
(sur les 52 501 à faire)
sur Guingamp-Paimpol
Agglomération.



15 641

foyers et entreprises
ont fait le choix de passer
à la fibre.



Un taux
de commercialisation de
46,15 %

LES PERSPECTIVES 2025

- + Poursuite du déploiement de la fibre.

3

FAIRE COLLECTIF

AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT



**Simplifier
notre service
public**

OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Favoriser
l'engagement
des citoyens**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Encourager les dynamiques associatives
- Développer la mobilisation citoyenne

LES RÉALISATIONS 2024



**Encore une belle
édition d'Un pas
pour ma planète !**

Du 14 septembre au 6 octobre 2024, la cinquième édition d'Un Pas pour ma Planète a mobilisé le territoire de l'Agglomération autour de la transition écologique et citoyenne. Avec 82 animations, organisées par 37 acteurs locaux partenaires, et réparties sur 23 communes, cet événement phare a permis de sensibiliser plus de 3 000 participants.

Les animations, variées et accessibles à tous, ont mis en avant des thématiques essentielles : biodiversité, énergie, ou encore consommation responsable. Grâce à l'implication des acteurs locaux issus des associations, des collectivités et des citoyens, cette édition a une nouvelle fois démontré l'engagement collectif pour des actions concrètes en faveur des transitions.

Renouvellement du Conseil Citoyen

L'Agglomération s'est dotée d'un conseil de développement qui est appelé conseil citoyen. 2024 est une année charnière pour cette instance qui s'est renouvelée pour la première fois. Elle s'appuie sur l'engagement, la bonne volonté et le bénévolat. Une trentaine de membres le compose aujourd'hui pour faire émerger une parole collective, un avis, sur des questions d'intérêt commun, projets et enjeux locaux, et contribuer à enrichir la décision politique, au service de l'intérêt général.

La santé, le projet de territoire, le Projet Alimentaire Territorial, l'habitat ou encore les mobilités sont autant de sujets qui ont été au cœur des travaux cette année.

Mise en place des débats avant Conseils d'Agglo

L'Agglomération propose désormais des temps de conférence-débat avec l'intervention d'experts et des échanges, en réponse à un contexte de crise démocratique : les citoyens ont en effet besoin de mieux comprendre les enjeux actuels, comment sont prises les décisions et qui sont leurs élus. Ils ont ainsi une connaissance plus fine du territoire et des projets que mène l'Agglomération. Il s'agit aussi pour les élus de construire des stratégies et de travailler collégialement.

Les débats sont ouverts aux Maires qui ne sont pas Conseillers Communautaires, aux membres des commissions de l'Agglomération et au Conseil Citoyen.

Ces rendez-vous, appelés « Au cœur de l'Agglomération, conférences-débat » seront organisés quatre fois par an, en lien avec des sujets et des stratégies d'actualité.

Après avoir abordé les commerces en octobre, puis l'eau en décembre, le programme de 2025 ouvrira sur le thème de l'alimentation, l'agriculture et l'agro-alimentaire.

Focus sur

Conseil citoyen :
le mois de la santé
(avril 2024)

Le conseil citoyen de Guingamp-Paimpol Agglomération mène une grande réflexion autour de la santé depuis maintenant plus d'un an. La journée mondiale de la santé étant le 7 avril, le conseil citoyen de l'Agglomération a souhaité apporter sa contribution à cette cause en organisant un mois de la santé et des arts.

Plusieurs temps forts ont donc eu lieu au mois d'avril 2024.

Les arts visuels ont été mis à l'honneur dans le hall de la médiathèque de Guingamp. Une exposition de photos et de tableaux relatant la lutte pour la défense des services de santé et de l'hôpital de Guingamp s'est tenue du 9 au 26 avril.

Le cinéma de Guingamp a proposé la diffusion du film documentaire État Limite. Des échanges riches ont pu avoir lieu à l'issue de la projection.

Enfin, l'amphithéâtre de l'UCO a accueilli la pièce de théâtre A Vot'Santé. Ce spectacle pointe avec humour les problématiques de la politique de santé actuelle à travers des sketches caustiques et plein d'humour.

Focus sur

Mobilisation citoyenne - Concertation
« Mon village de Demain, je l'imagine comment »

Le 3 octobre 2024, à Bulat-Pestivien, s'est tenue une réunion publique avec pour thématique « Mon Village de demain, je l'imagine comment ».

Dans le cadre du passage de la Caravane des Ruralités sur notre territoire, environ 80 personnes (citoyens, élus locaux, membres d'associations, paroissiens...) sont venues s'exprimer sur leur perception de l'avenir des églises, des commerces et lieux publics de demain.

À cette occasion, le film « Du Sacré Au Commun » réalisé par Serge Steyer a été diffusé pour lancer les débats.

L'animation dynamique assurée par la Compagnie « Si les Sardines Avaient des Ailes » a permis à tous de s'exprimer dans le respect. De plus, le dessinateur local, Alain Goutal, a contribué à cette journée en proposant de croquer en direct les paroles.

Un livret et un film seront produits pour tirer les enseignements de la richesse de ces contributions.



LES CHIFFRES-CLÉS

Un mois d'avril
riche en manifestations



1

exposition photo et peintures
dans le hall de la médiathèque
de Guingamp.



50

personnes
à la séance de cinéma
« État limite ».



Environ
50

personnes
à la pièce de théâtre
« À Vot'Santé ».

Conseil citoyen



3

réunions publiques
organisées dans le cadre
de la campagne d'adhésion
de nouveaux membres
du conseil citoyen.



18

nouveaux postulants
au Conseil citoyen.

Soutien à la vie associative



4

newsletters
« Le Lien Agglo-Assos ».



1,4 M€

versés aux associations
du territoire.

113 000 €

pour 15 Emplois Associatifs
Locaux

611 000 €

de subventions
aux associations portées
par le service Développement
Économique.



10

agents formés
pour mieux appréhender
les dossiers de demandes
de subventions
(temps dispensé par l'ADESS).



20

associations soutenues
dans l'organisation
d'événements
sur tout le territoire.

Focus sur

Signature de la Charte
Guid'Assos : le niveau
orientation

L'Agglomération de Guingamp-Paimpol, c'est 1 200 associations qui agissent pour le dynamisme territorial : événementiel, sport, culture, solidarités... Chaque année, de nouveaux projets associatifs voient le jour.

En 2024, L'Agglomération a renforcé son soutien à celles présentes sur le territoire en intégrant le label Guid'Asso - niveau orientation - qui est un réseau d'appui à toutes les associations, afin que chacune d'entre elles, employeuses ou non, de la plus petite à la plus grande, puisse trouver en proximité, un référent pour l'orienter dans ses démarches de développement.

Enfin, le soutien à la politique événementielle est renouvelé, avec une volonté assidue envers les associations créatrices et faiseuses d'événements, qui animent, qui enrichissent et font vibrer l'ensemble du territoire toute l'année, de faire vivre ce partenariat.

LES
PERSPECTIVES 2025

- + 6^e édition d'Un Pas pour ma Planète.
- + Renforcement de la participation citoyenne dans les politiques menées par l'Agglomération.
- + Ratification d'une charte de fonctionnement commun entre le conseil citoyen et l'Agglomération.
- + Lancement de temps d'interconnaissances avec les associations.

3

FAIRE
COLLECTIFAGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT

1

**Simplifier
notre service
public**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Renforcer
la relation
à l'utilisateur**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Rapprocher l'utilisateur de l'Agglomération
- Donner plus de visibilité au service rendu par l'Agglomération

LES RÉALISATIONS 2024

**Un numéro unique usager
et un numéro d'astreinte :
Guingamp-Paimpol Eau**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un numéro unique permet de centraliser les demandes des usagers quel que soit le problème (problèmes de facturation, signalement d'un déménagement, ouverture d'un compteur, signalement d'une fuite...) tant en assainissement qu'en eau potable et en les informant sur la gouvernance, les politiques tarifaires... Un accès dédié aux interventions d'astreinte en cas d'urgence est également disponible.

À noter, l'ouverture de deux points d'accueil, au centre-ville de Guingamp (2 rue de la passerelle) et à Paimpol (12 rue du Grand Pré) à hauteur de 80 heures par semaine et la possibilité de gérer son compte client 24h/24h sur le site internet de l'Agglomération.

Guingamp-Paimpol souhaite rapprocher le service public de la régie Eau-Assainissement des usagers par ce dispositif unique, une relation proche et locale, en améliorant sa transparence et sa qualité de service.

**Inauguration de la salle de l'Armor à l'Argoat**

Après 33 mois de travaux, Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération, a officiellement inauguré la salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à l'occasion des journées européennes du patrimoine le 21 septembre 2024, entouré des personnes qui ont contribué à la concrétisation de ce projet. Ce ne sont pas moins de 16 entreprises qui se sont relayées pour contribuer à ce chantier hors norme. Le coût des travaux s'élève à 3,5 millions d'euros, financés par des subventions de l'État et du Département. L'ancienne chapelle qui accueille la salle de l'Armor à l'Argoat a été entièrement transformée pendant ces travaux, pour accueillir les Conseils d'agglomération. La salle de conférence de 150 places est équipée d'un système audiovisuel moderne pour retransmission en direct, contrôle de parole, reconnaissance et vote, et traduction. La salle servira également pour des cours magistraux et des conférences, en particulier pour l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle à Guingamp dans le cadre d'une convention partenariale.

Focus sur

**Le siège renouvelé
accueil de nouveaux
usagers**

Après deux ans de rénovation du siège de l'Agglomération à Guingamp, l'accueil public est de retour au 11 rue de la Trinité avec des horaires repensés pour répondre aux besoins des usagers. Ce nouvel accueil est dorénavant le lieu du Point Info Habitat de Guingamp-Paimpol Agglomération, une adresse et un contact unique pour apporter des informations neutres et individualisées aux usagers et les accompagner dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

Afin d'optimiser l'accueil des usagers, une signalétique à l'extérieur du bâtiment a été installée, facilitant l'orientation depuis les parkings, l'ancienne prison et la rue de la Trinité mais aussi dans les locaux. La signalétique est conçue avec des matériaux nobles pour sublimer l'architecture et le patrimoine du site tout en répondant à l'aspect pratique. Elle garantit un fléchage intégralement bilingue pour répondre aux engagements de l'Agglomération à la charte « Ya d'ar brezhoneg ».



LES CHIFFRES-CLÉS



Guingamp-Paimpol Eau

17 415 appels,
5 572 usagers
en agence.

Réseaux sociaux
et site internet

45 comptes
(Snapchat, Facebook, Twitter,
Instagram et linkedin).

+ de **20 000** abonnés
sur l'ensemble des
réseaux sociaux des services
et équipements.

8 702
vues de live Facebook
(conseil communautaire...).

5 372
abonnés Facebook.

3 245
abonnés LinkedIn.

118 364
utilisateurs
du site internet.

348 479
vues des pages
sur le site internet.



3
magazines publiés
et 127 500 exemplaires
distribués au total.



950
exemplaires
du rapport d'activité distribués.



1 337
articles
dans la presse.



25 000
appels
au standard de l'Agglomération
par an, avec un pic pouvant
aller jusqu'à 300 appels par jour.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Développement des campagnes de communication de sensibilisation à l'écologie.
- + Poursuite de l'accompagnement et du développement des associations locales.
- + Poursuite de l'explication des services publics.

3

FAIRE
COLLECTIFAGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT

1

**Simplifier
notre service
public**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Adopter une démarche
d'amélioration continue
de l'Agglomération**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Inscrire les enjeux sociétaux et de transitions au cœur des politiques mises en œuvre au sein de l'Agglomération
- Se donner les moyens d'agir

LES RÉALISATIONS 2024

**Le Contrat d'Objectif
Territorial :
un atout pour
la transition de
l'Agglomération**

Guingamp-Paimpol Agglomération avance significativement dans la mise en œuvre de son Contrat d'Objectif Territorial, un dispositif établi en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Depuis mars 2023, l'animateur et les référents au sein des services ont travaillé à collecter et consolider les données des référentiels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire, en collaboration avec des bureaux d'études et les services internes.

L'audit des référentiels, finalisé en septembre 2024, a permis d'identifier des leviers d'action et de fixer des objectifs visant à renforcer les pratiques internes pour réduire l'impact environnemental de la collectivité. Le contrat entrera bientôt dans sa deuxième phase, avec une évaluation annuelle des objectifs à atteindre d'ici fin 2026.

**Forum des acteurs
de la transition à l'UCO**

Le mercredi 21 février dernier, le Forum des Acteurs de la Transition a réuni une trentaine d'acteurs engagés de Guingamp-Paimpol Agglomération au campus de l'UCO Bretagne Nord à Guingamp. Pour l'occasion, ce lieu s'est transformé en espace d'échanges dédié au réseau Un Pas pour ma Planète (U3P).

Le thème, « Entre idéal, désir et action, comment changer (dans) le monde d'aujourd'hui ? », est né d'une collaboration entre les partenaires d'U3P et les enseignants-chercheurs de l'Université, illustrant un engagement commun pour relever les défis des transitions.

Au programme : des ateliers dynamiques, des moments d'inter-connaissance et une conférence inspirante, conçus pour stimuler les idées, favoriser les apprentissages mutuels et encourager des partenariats innovants. Une belle réussite à renouveler !



LES CHIFFRES-CLÉS

Les femmes sur le territoire
de Guingamp-Paimpol
Agglomération**52 % de femmes**
contre 48 % d'hommes.**56,1 % de femmes**
chez les plus de 60 ans.**77 %**
des familles monoparentales
ont une cheffe de famille.**70,4 % des femmes
de 15 à 64 ans sont en activité**
contre 73,7 % des hommes.
Les femmes sont **trois fois plus
nombreuses que les hommes
à travailler à temps partiel.**

Économie

**42 % des aides
aux artisans commerçants**
bénéficient à des femmes et
15 % à des couples
ou des collectifs de
professionnels en 2024.**33 % des aides de
l'agglomération à l'agriculture**
vont à des agricultrices, ce qui
correspond au pourcentage
d'installations féminines.**60 % des personnes
qui ont bénéficié avec succès
du dispositif DEGEMER +**
(pour favoriser un retour
vers l'emploi des personnes
qui en sont le plus éloignées)
sont des femmes.

Enfance-jeunesse

49 % de filles
accueillies dans les centres
de loisir du territoire
(Callac, Louargat, Pontrieux,
Bourbriac)**45 % de filles**
accueillies dans les services
jeunesse du territoire
(Belle-Isle-en-Terre, Callac,
Guingamp, Pontrieux,
Bourbriac)**59 % de filles**
dans le dispositif
mission argent de poche.

Culture

45 % de filles
dans les enseignements
musicaux des écoles
de musique du territoire.**Des pratiques instrumentales
très genrées.**
Les filles représentent :**7 %** des effectifs
à la batterie, mais**81 %** au violon**53 % du public
du musée Milmarin**
à Ploubazlanec est féminin.

Focus sur

**Programme d'action
égalité femmes/
hommes**

Fin 2023, les élus de l'Agglomération votent un plan d'actions pour l'égalité femmes/hommes dans les politiques publiques. Pour les directions engagées, il n'est néanmoins pas évident au quotidien, d'intégrer la question de l'égalité, qui s'ajoute à d'autres priorités (la question du handicap, le public jeunes...). Le CIAS dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) porte des actions contre les violences intrafamiliales et les stéréotypes de genre tout au long de l'année. Le Service Informations Jeunesse (SIJ) intervient en complément auprès de collèges ou lycées.

Au-delà des initiatives naissent : formation des animateurs enfance à l'égalité filles/garçons, attention à « dégenrer » les activités dans les missions argent de poche, podcast sur l'égalité avec des jeunes de Bourbriac, atelier sur la charge mentale des femmes avec la mission santé, mobilisation des femmes pour l'exposition « Rivages partagés » de Milmarin...

**LES
PERSPECTIVES 2025**

- + Lancement d'un cycle de conférence pour « chausser les lunettes du genre ».

3

FAIRE
COLLECTIFAGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT

2

**Établir
des coopérations
stratégiques**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Renforcer la cohésion
et la capacité d'agir
du bloc local**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Renforcer les coopérations avec les communes
- Mieux dialoguer entre l'Agglomération et communes dans la mise en œuvre de nos politiques

LES RÉALISATIONS 2024

**Formation des
agents communaux
sur les eaux pluviales**

En septembre 2024, à Pontrieux, douze agents des communes et de l'Agglomération ont bénéficié d'une formation de deux jours sur la gestion intégrée des eaux pluviales et sa prise en compte dans les projets d'aménagement. Cette formation a été proposée par l'Agglomération, dans le cadre de son partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Au programme : un rappel sur le cycle de l'eau, son fonctionnement à l'échelle d'un bassin versant et un focus sur la gestion des eaux pluviales, en lien avec les évolutions du territoire et le changement climatique. Des visites sur le terrain et des retours d'expériences ont également été organisés pendant cette formation : à Brélidy, à Ploubazlanec et à Paimpol.

**Conseil aux communes pour la remontée des Zones
d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)**

La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 vise à développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire français, notamment par la mise en place des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). L'article 15 de cette loi instaure un cadre pour la désignation et la planification de ces zones, qui devront être identifiées par les communes pour soutenir la transition énergétique de manière coordonnée et concertée. Une méthodologie simplifiée a été transmise aux communes, ainsi qu'une cartographie des zones sélectionnées. Un accompagnement a été proposé pour leur permettre de remonter les zones et d'adapter la sélection selon la volonté politique locale et la concertation aux habitants.

**Mise en place d'un groupement de commandes
sur les Diagnostic Performance Énergétique (DPE)-
Audits énergétiques des logements communaux**

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération compte plus de 300 logements communaux. Depuis la loi « Climat et résilience » de 2021, les communes en tant que bailleur doivent louer des biens avec un niveau de performance minimal. Or l'état du parc de logements communaux est très inégal. Pour permettre aux communes de mieux connaître leur patrimoine et d'évaluer le montant des investissements nécessaires, le service habitat de l'Agglomération a proposé de lancer un groupement de commandes de DPE et d'audits énergétiques pour les logements. Il a été lancé dans le cadre de la convention permanente de groupements de commandes. Après la réunion d'information, 19 communes se sont engagées pour 156 biens à diagnostiquer. Le marché est attribué depuis la mi-octobre et durera deux ans.

**Le réseau SG-DSG : un lieu de rencontre technique
entre les communes et l'Agglomération**

Quatre à cinq fois par an, les DGS et secrétaires de mairie du territoire se réunissent avec la direction de l'Agglomération pour s'informer et échanger sur les sujets d'actualité du territoire ou des collectivités. Sur les 57 communes et les 50 agents concernés, les deux tiers se mobilisent régulièrement, tandis qu'un quart des secrétaires de mairie ne participent jamais au réseau. Pas facile de se libérer dans les plus petites communes : le réseau touche régulièrement 90 % des communes de plus de 1 000 habitants et seulement 30 % des communes de moins de 500 habitants.

Le réseau est à la fois un lieu de rencontre avec les différents services de l'Agglomération et entre collègues de communes. Il est librement traité ainsi du financement des projets, d'urbanisme, du dispositif sur le logement saisonnier par Avenir Jeune, de logement social communal, etc...

**Entretien courant
des voiries par la technique
du Point À Temps
Automatique (PATA)**

Depuis 2024, les communes sont accompagnées par l'Agglomération pour les travaux de voirie et d'enduit en matière de réfection des routes :

- nids de poules ;
- arrachements ;
- faïençages.

L'automatisation de cette prestation « PATA » améliore considérablement les rendements et permet de diminuer les coûts d'entretien courant. Le PATA permet de répandre simultanément ou non le gravillon 4/6 lavés et d'en assurer le compactage. Période d'intervention sur les communes : avril à octobre selon les conditions climatiques.



En 2024, le service voirie a répondu à 18 demandes d'interventions des communes sur l'ensemble du territoire, allant des « nids de poules » à la réfection complète de la bande de roulement de routes en enduit superficiel.

Le 31 mai 2024 un marché a été notifié pour les fournitures de granulats 4/6 lavés.

LES CHIFFRES-CLÉS



547 tonnes
de 4/6 lavés répandus.

91 tonnes
d'émulsion de bitume
répandues (545 € HT la tonne)

131 474 € facturé
aux communes

LES PERSPECTIVES 2025

- + Création de passerelles pour les circuits de randonnées.
- + Actualisation du pacte financier et fiscal solidaire.
- + Déploiement du PATA (Point À Temps Automatique).
- + Nouveau marché enrobé sur voirie communale disponible début d'année pour l'ensemble du territoire.
- + Travail avec le service biodiversité sur une gestion raisonnée du bocage lors des campagnes de fauchage.

Focus sur

**Témoignages de
secrétaires de mairie
sur le réseau SG-DSG
et son intérêt**

« Le réseau SG-DSG est indispensable à l'échelle du territoire de Guingamp-Paimpol. C'est un lieu où les informations du territoire montent et descendent », exprime d'emblée le DGS de Callac. Même réaction pour Murielle André, de Kermoroc'h : « Je suis nouvellement arrivée dans le métier de secrétaire de mairie, suite à une reconversion professionnelle. Quand je viens en réunion, j'ose poser des questions parce que je mets un visage sur un nom. Avec le réseau, on se sent moins seule ».

« Ce que j'apprécie, c'est la liberté de parole et la sincérité des échanges. Le bémol, c'est la participation », analyse Don Paul, « C'est un cercle vicieux. Si tu n'as pas l'habitude de venir, tu n'y vois pas l'intérêt ». Pour Murielle, « Ceux qui ne viennent pas ont tort ! » Car au-delà des thématiques abordées en réunion, il y a la rencontre entre des communes de différentes tailles. Et de conclure : « J'en rapporte toujours quelque chose d'utile ».

3

FAIRE
COLLECTIFAGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT

2

**Établir
des coopérations
stratégiques**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**S'inscrire dans
des partenariats
renforcés**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Animer les coopérations et contractualisations avec l'État, la Région, le Département et les institutions
- Développer les coopérations avec les intercommunalités voisines

LES RÉALISATIONS 2024

**Signature de la convention
Bien Vivre Partout en
Bretagne 2023-2027**

La Convention Bien vivre Partout en Bretagne a été signée en octobre 2024 entre la Région et l'Agglomération. 33 projets du territoire sont financés pour un montant de 4,2 millions d'euros. Ces projets s'inscrivent dans un des trois axes prioritaires par le dispositif de la Région : accélérer les transitions et favoriser l'adaptation au changement climatique, adapter l'offre de logement et améliorer l'habitat, améliorer l'accès aux services de proximité. Huit projets de l'Agglomération sont ainsi soutenus à hauteur d'un peu moins de 20%, dont le pôle nautique de Loguivy, le pôle Enfance-Jeunesse et la micro-crèche de Bourbriac, la réhabilitation du Centre Forêt Bocage, ou encore l'étude urbaine sur le site de la congrégation des sœurs de Bégard. Les autres projets concernent 22 communes du territoire et un bailleur social Terre d'Armor Habitat.

**L'Agglomération labellisée Territoire d'industrie**

Sous la bannière « Baie d'Armor Industrie », Guingamp-Paimpol Agglomération, Lamballe Terre & Mer, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor Communauté ont souhaité renforcer le développement industriel et l'attractivité de la Bretagne Nord et travailler ensemble, pour cette ambition commune, les enjeux suivants :

- promouvoir la Bretagne Nord pour se démarquer des deux métropoles bretonnes ;
- garantir une offre de services adaptée aux besoins des salariés industriels (logement, transport, ...) ;
- gérer la ressource foncière dans l'optique du Zéro Artificialisation Nette ;
- impulser une dynamique commune sur l'attractivité des métiers de l'industrie ;
- accompagner à la décarbonation des entreprises en favorisant l'écologie industrielle & territoriale.

Chaque territoire sera chef de file sur une thématique : Guingamp-Paimpol Agglomération sur le foncier, Leff Armor Communauté sur les transitions, Saint-Brieuc Agglo sur le logement et Lamballe Terre & Mer sur l'emploi.



Focus sur

Adeupa, les 50 ans

L'ADEUPa, agence d'urbanisme et plateforme de coopérations de l'ouest breton, est un partenaire doté d'une ingénierie compétente en matière de prospective, d'observatoire du territoire, de promotion de la solidarité territoriale, de partage de connaissances, dans un but unique d'accompagner les territoires dans les transitions.

En 2024, l'agence a fêté ses 50 ans, et pour l'occasion, elle a mis en place un cycle de conférences sur le thème du progrès dans toutes ses dimensions : social, environnemental, technologique... Une exposition itinérante a également été conçue et l'Agglomération a pu l'accueillir le temps d'une semaine.

Par le biais de son adhésion à l'Agence, l'Agglomération a pu être accompagnée dans l'élaboration, le suivi, le bilan de certaines de ses stratégies (planification, habitat...) mais aussi dans des études (étude urbaine du quartier de la gare de Paimpol par exemple) lors desquelles l'agence amène un regard multidimensionnel et éclairant pour les élus.

**Formation commune des agents des EPCI costarmoricaains
sur la transition écologique (avec le CNFPT)**

Historiquement, les collectivités bretonnes ont un goût prononcé pour le partage d'expérience, l'animation de réseau, la mutualisation des compétences, etc. Dans cette logique, les Agglomérations et les Communautés de Communes des Côtes d'Armor ont souhaité construire avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) une formation commune à tous leurs agents, une initiative qui s'inscrit pleinement dans cette recherche de coopérations. Ainsi, CNFPT et collectivités ont bâti un cycle de formation intitulé « Facilitateurs internes de la transition écologique » pour les agents des Côtes d'Armor. Au-delà de la compréhension de l'intérêt de l'intelligence collective et de la facilitation pour les projets de transition écologique, ce cycle doit donner des clés aux agents pour mener de tels projets en transversalité et de manière collaborative. Une première session de formation s'est tenue en décembre 2024. D'autres modules sont attendus en 2025.



LES CHIFFRES-CLÉS

La labellisation
« Baie d'Armor et Industrie »

4

Intercommunalité
partenaires.

5

thématiques d'actions :
foncier économique,
transition écologiques,
emploi,
logement des salariés
et mobilité.

540

établissements industriels
employeurs.

14 410

emplois salariés
dans l'industrie
manufacturière.

LES PERSPECTIVES 2025

- + Explorer les enjeux et objectifs de la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) et participer à une Fresque de l'Économie Circulaire.

3

FAIRE
COLLECTIFAGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

ENGAGEMENT

2

**Établir
des coopérations
stratégiques**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**Renforcer le dialogue
et la coopération
avec le monde**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

- Renforcer nos coopérations décentralisées
- Développer notre engagement européen

LES RÉALISATIONS 2024

**Une première année
de fonctionnement
du programme LEADER**

En 2024, le programme LEADER a pris ses marques. Les membres du Comité de programmation, rassemblant des élus et des représentants d'acteurs de la société civile, se sont réunis à six reprises. Il y a eu deux comités d'installation, trois comités de programmation et un comité technique.

Le Comité a sélectionné six projets portant tous une ambition de transition et de changement des pratiques. Il a également entamé un travail d'exploration afin de mettre en place un projet de coopération avec un ou plusieurs autres territoires de l'Union Européenne en 2025.

Le Comité s'est réuni alternativement sur les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté. Ces réunions sont aussi l'occasion de visiter des projets ayant été financés lors de la précédente programmation.

**Des livres envoyés
à Maritampona (Madagascar)
pour développer une
bibliothèque locale**

Maritampona, commune du Bongolava au centre ouest de Madagascar, partenaire de l'Agglomération depuis six ans, avait le projet de créer une bibliothèque. La commune, dont le territoire est vaste, compte en effet plusieurs écoles primaires pour scolariser les nombreux jeunes des différents villages ; la moitié de la population a moins de 18 ans.

À l'école malgache, l'enseignement se fait en français, même si dans les zones rurales, les enseignants eux-mêmes maîtrisent parfois mal le français. L'Agglomération a organisé une collecte de livres principalement pour enfants, s'appuyant sur les médiathèques des communes du territoire, qui ont répondu à l'appel (ainsi que les agents de l'Agglomération). 32 cartons de livres sont ainsi partis vers Madagascar, via un container géré par l'association Énergie Coopération Développement.

Développer les échanges internationaux de jeunes

Faire vivre la coopération avec Madagascar au plus proche de notre territoire est l'un des objectifs de l'Agglomération. Pour cela, rien de mieux que de se connaître, en vrai et sur la durée. C'est pour cette raison que Guingamp-Paimpol Agglomération a répondu avec Leff Armor communauté à l'appel à projet Territoires Volontaires qui aide les organismes à réaliser des mobilités croisées. Concrètement, Réseau Bretagne Solidaire, qui a l'expérience des échanges internationaux, accompagne l'Agglomération pour le recrutement, la préparation et les démarches administratives pour l'accueil de jeunes malgaches et pour l'envoi de jeunes de notre territoire vers Madagascar. Ces premières missions de service civique d'une durée de huit mois permettront de renforcer nos liens mutuels.

Focus sur

**Le programme
LEADER soutient
une alimentation
locale en circuit-
court**

Parmi les projets ayant été sélectionnés en 2024, deux concourent chacun à leur niveau à la mutation du système alimentaire du territoire.

Il s'agit d'abord de la modernisation de la légumerie de l'ESATCO de Plouisy qui transforme des légumes en grande partie issus de productions du territoire pour des acheteurs du Département. Le nouvel atelier est conçu pour concilier sobriété énergétique et performance économique en diminuant significativement la consommation en électricité et en eau. Le second projet consiste en la mise en place d'un nouveau service de cuisine centrale mutualisée entre Plouëc-du-Trieux, Pontrieux et Guingamp-Paimpol Agglomération, privilégiant un approvisionnement en produits frais, locaux et de saison, avec une réalisation « fait maison ».

Ces initiatives basées sur les circuits-courts contribuent au changement des pratiques permettant à la fois un meilleur accès à une alimentation de qualité, la protection des ressources et la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

**Santé Publique : vers une
coopération avec Cuba ?**

L'Agglomération agit en faveur de la santé. Des financements importants sont apportés pour la création des maisons médicales et des centres de santé mais le déficit en médecins perdure.

En février 2024, le Président, Vincent Le Meaux, les Vice-présidents, des élus du territoire, les syndicats, le représentant des médecins urgentistes, et Cuba Coop Armor, ont reçu l'ambassadeur de Cuba en France, Otto Vaillant, afin d'échanger sur une future coopération et l'envoi de médecin cubains sur le territoire. Ces échanges ont permis de constater que cette coopération serait une première en France métropolitaine ; avant cela, en 2020, 14 médecins cubains sont venus en Martinique, objet d'une convention entre l'ARS et l'État cubain.

En 2023, la Région de Calabre, en Italie, a accueilli 51 médecins pour faire face à la désertification médicale. Le Président, Vincent Le Meaux, a demandé au Ministre de la santé Frédéric Valletoux, avec la sénatrice Annie Le Houérou, de signer un décret qui autoriserait cette coopération.



LES CHIFFRES-CLÉS



Le comité de programmation
LEADER est composé de :

20

membres titulaires
issus de Guingamp-Paimpol
Agglomération et de
Leff Armor communauté
(10 élus et 10 représentants
de la société civile).

6

réunions
dans l'année.



57 192 €

de subvention LEADER

obtenus par l'Agglomération
pour deux projets :
recherche-action sur le devenir
des églises paroissiales et un
cycle d'événement sur l'égalité
femme/homme.

31 101 €

de subvention FEAMPA

pour un projet de Milmarin
« Raconter la façade maritime ».

66 453 €

de subvention FEDER

pour la gestion des sites
Natura 2000.

**LES
PERSPECTIVES 2025**

- + L'accueil d'une jeune malgache du Bongolava dès janvier et le départ d'un jeune du territoire.
- + Une mission pour lancer une coopération avec une nouvelle commune malgache au printemps 2025.



Le mot du directeur général des services

2025 s'ouvre dans le « brouillard » : brouillard d'une Loi de finances qui ne vient pas, d'un lendemain très incertain d'élections aux États-Unis, d'un grand saut dans le vide face aux dérèglements climatiques. Dans le brouillard, il faut un cap, savoir d'où on est parti et où l'on va.

2024, c'est l'ouverture de la maison de l'estuaire, des viviers de Loguivy, de l'aire d'accueil des gens du voyage de Kergué. Ce sont 36 km de haies plantées, 100 marchés publics pour près de 30 M€ bénéficiant pour moitié à des entreprises costarmoricaines, 25 000 appels reçus au

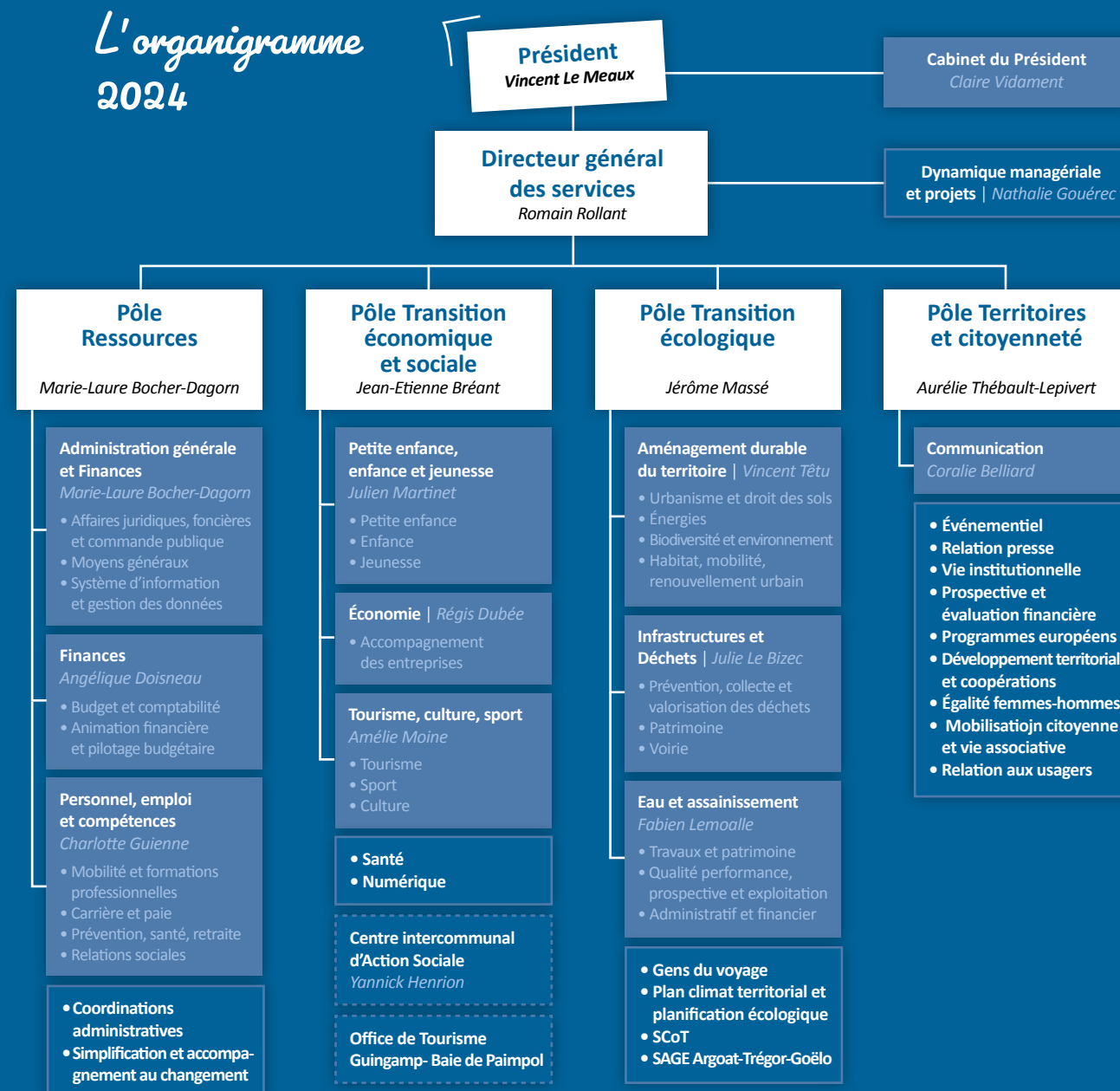
standard. 2024, c'est la mobilisation pour permettre l'entrée en application du PLUI, installer une nouvelle expo à Milmarin, organiser des actions pour la santé mentale, réaliser l'inventaire des zones d'activités, installer la régie de l'eau... 2024, ce sont 396 agents. Non pas désincarnés, mais des hommes et femmes à l'arrière d'une benne, dans la cuisine d'une maison de l'enfance, penché sur un tableau excel, les pieds dans des bottes, à humer l'odeur d'iode ou de boues d'épuration.

Parce que nous sommes présents sur ce qui est vital - se loger, se nourrir, se déplacer, se cultiver, se soigner -, nous faisons le « contrat social ». Alors, dans le brouillard, notre rôle est simple : démontrer sans

relâche que le service public est plus qu'utile, il est nécessaire. Assumons ainsi un certain sens du service public. Affirmons son utilité pour les citoyens. Travaillons l'égalité d'accès par plus de proximité et d'accessibilité. Soyons exemplaires, en particulier pour convaincre de la nécessité d'une transition écologique plus juste. Et enfin, faisons-le avec humilité, en jouant collectif, en écoutant l'habitant, ses collègues. Soyons humbles, mais fiers de ce que nous construisons. Reconnaissons nos limites, mais assumons et continuons inlassablement le travail engagé depuis 2017.

Romain Rollant
Directeur général des services

L'organigramme 2024



Des moyens et des ressources

RESSOURCES HUMAINES

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES EST CHARGÉE DE METTRE EN PLACE ET DE DIRIGER LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'AGGLOMÉRATION. ELLE A POUR RESPONSABILITÉ DE GÉRER LES RECRUTEMENTS, LES CARRIÈRES, LA POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DES AGENTS, AINSI QUE DE TRAVAILLER QUOTIDIENNEMENT AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES QUE SONT LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL (CST, FORMATION SPÉCIALISÉE...) ET LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION (LA MÉDECINE DU TRAVAIL, LES PSYCHOLOGUES DE TRAVAIL, ERGONOMES...) POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.



LES RÉALISATIONS 2024

DIALOGUE SOCIAL

- + Finalisation de la classification des postes.
- + Révision des critères internes de déroulement de carrière (avancement de grades et promotion interne) pour les catégories C.
- + Actualisation du temps de travail.
- + Rencontres des différents agents de l'Agglomération sur leurs sites de travail par le Vice-président aux Ressources humaines en juin et juillet 2024.
- + Mise en place d'une prévoyance et d'un contrat collectif santé pour les salariés de droit privé de la Régie de l'Eau.
- + Élaboration d'une procédure de déroulement de carrière des contractuels pour application en 2025.
- + Mise en place d'un atelier « trucs et astuces en période d'inflation » à destination des agents en décembre 2024 avec l'assistante sociale du travail.

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

- + Lancement de la cellule d'écoute en amont du dispositif de signalement.
- + Réalisation d'ateliers Santé sur les thématiques accidents du travail et longue maladie.
- + Intervention du Préventionniste au premier Congrès des quatre CDG bretons sur la Santé.
- + Intervention du Chef de service à un webinaire relatif à l'absentéisme organisé par l'ADGCF.

CARRIÈRE & PAIE

- + Nouvelle organisation de la régie de l'eau (12 agents rattachés) avec l'arrivée d'un nouveau statut : les salariés de droit privé (10 agents privés au total entre eau et assainissement).
- + Mise en œuvre des décisions de l'Agglomération (nouvelle IFSE liée aux groupes de fonctions en juin 2024, augmentation de la participation employeur pour la prévoyance et mutuelle en septembre 2024).
- + Suivi expérimentation logiciel de gestion dématérialisée des absences.
- + Lancement de la démarche pour les titres restaurant en juillet 2024.

MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- + Démarche engagée pour la dématérialisation des procédures administratives relatives au recrutement.
- + Accompagnement pour la mise en place d'une formation managériale à destination des directrices de crèches.
- + Développement de la mission Conseil en évolution professionnelle et des immersions (15 immersions organisées en 2024).
- + Participation à la promotion des métiers territoriaux (forum de l'emploi public breton à Brest, job dating à Bourbriac, forum de l'emploi au Roudourou, stage dating au Lycée Notre-Dame Guingamp, forum des métiers de la petite enfance).
- + Recrutement de neuf nouveaux apprentis à la rentrée 2024.

LES CHIFFRES-CLÉS

Nombres de séances
de Comité Technique et
de Comité d'Hygiène,
de Sécurité et des Conditions
de Travail en 2024 :

CST

7 séances

F3SCT

4 séances

Breizh Amicale

En 2024 : 1^{ère} année
de fonctionnement
pour les 202 adhérents .

3 événements

organisés en juin (la guinguette),
novembre (le cabaret)
et en décembre (l'arbre de Noël).

Évolution

des effectifs permanents

Au 31 décembre 2024,
Guingamp-Paimpol
Agglomération comptait

396 agents

occupant un emploi
permanent, représentant
377 « équivalent temps-plein ».

Répartition hommes-femmes

La part des femmes est de

53% des effectifs

en 2024. Elle est stable
par rapport à 2023.

Répartition par catégorie

215 agents en C

124 agents en B

57 agents en A

Au sein de la régie : **34 postes**
dont **9 agents de droit privés**
et **2 postes vacants**

Répartition par filière

171 en technique

105 en administratif

24 en culture

53 en médico-social

27 en animation

16 en sport

CARRIÈRE & PAIE

1 permanence de proximité
avec un déploiement
sur 5 sites de l'Agglomération



580 bulletins de paie
en moyenne/mois
(agents et contractuels)



38 agents
ont bénéficié d'un avancement
de grade

3 agents

ont bénéficié
d'une promotion interne

MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES



694 jours

de formation suivis
dont 309 jours
avec le CNFPT (44 %).



437

formations



91 108 €

de dépenses formation
en 2024.

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE



Médailles du travail

24 agents

médillés



Départs retraite

6 retraités

partis dans l'année 2023
et célébrés en juillet 2024.



4

aménagements de poste



5 visites

de sites par la F3SCT



Rapport de l'ACFI
sur les moyens généraux

5 entretiens

de reprise accompagnés
par le service

3 coachings

de reprise et 1 en préparation

1 période préparatoire

au reclassement ouverte
et 2 clôturées

sans reclassement des agents

4 ateliers RH

accident de travail

1 atelier santé

pour les agents en arrêt long



Réseau des assistants de prévention

31 assistants

1 conseiller

de Prévention

2 réunions des assistants
et 2 journées en plénière



Les conviviales de juillet 2024 au siège de l'Agglomération



LES PERSPECTIVES 2025

DIALOGUE SOCIAL

- + Actions de sensibilisation à l'égalité femmes et hommes pour l'ensemble des agents, dont les cycles de travail.
- + Engager la réflexion autour de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

- + Finalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUerp).
- + Développer le réseau des assistants de prévention et préciser ses missions : réseau le plus important de Bretagne pour une collectivité de notre taille.

CARRIÈRE ET PAIE

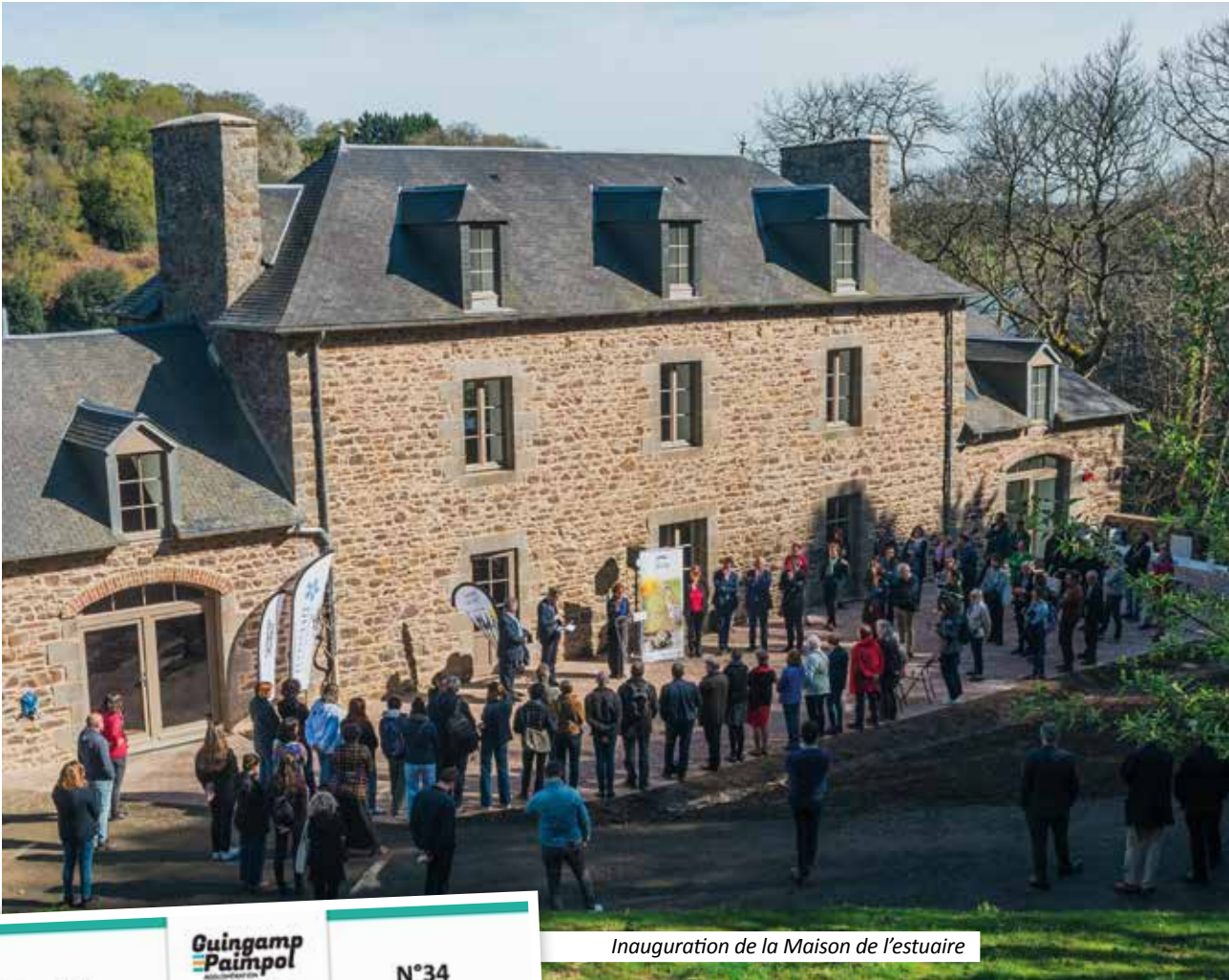
- + Mise en œuvre de la procédure de déroulement de carrière pour les contractuels.
- + Nouveaux critères internes pour la procédure de promotion interne.

MOBILITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLES

- + Expérimentation du logiciel de gestion et suivi des recrutements.
- + Poursuite des participations du service aux job datings et forum de l'emploi.
- + Accompagnement des agents et managers dans leur parcours de formations.
- + Accompagnement des agents et managers dans leur évolution professionnelle (dispositif immersion).
- + Organisation en intra de formations sur la thématique du bien-être au travail en lien avec le CDG 22.

Cybersécurité et prévention

En vue de faire face à la menace des attaques informatiques, une session de formation a été mise en place par l'Agglomération via le service informatique afin de sensibiliser sur la question. Un premier groupe a été formé en décembre 2024 par la société Ornisec, certifiée experte en cybersécurité et en gestion des risques. D'autres agents pourront bénéficier des prochaines sessions à venir. Ainsi, les agents bénéficieront progressivement d'une sensibilisation, car ils sont « la première ligne de défense ».



Inauguration de la Maison de l'estuaire



Une gestion financière saine

L'Agglomération a voté le mardi 26 mars 2024 ses budgets primitifs et a valorisé à nouveau des équilibres financiers qui ont permis la stabilité fiscale sur le territoire. L'Agglomération, c'est 118 M€ de dépenses, scindées en un budget principal de 58,7 M€, et des budgets annexes de 59,3 M€.

Le budget réel de l'Agglomération a été présenté pour un montant total de 102,7 M€. Concernant le budget principal : 40,2 M€ constituaient le budget de fonctionnement, composé à 16 M€ de charges de personnel, et à 5,9 M€ de charges à caractère général.

Au Budget principal, les dépenses d'équipements ont été réalisées à hauteur de 8,4 M€ sur les 9,5 M€. L'Agglomération soutient enfin les associations en mobilisant 1,4 M€.

Une Agglomération, acteur économique de son territoire

2024 : UN BUDGET AMBITIEUX
pour l'avenir et le quotidien de l'Agglo

POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ & DES RESSOURCES VALORISÉES



10,72 M€

investis pour l'eau
et les milieux aquatiques, dont :

4,2 M€

pour réhabiliter
les réseaux d'eau potable

6 M€

investis pour moderniser
les réseaux d'assainissement collectif

258 K€

investis pour préserver
les milieux aquatiques
et prévenir les inondations (GEMAPI)

14 K€

pour les milieux naturels

125 K€

pour les sites et maisons nature



13,57 M€

pour la gestion
et la valorisation des déchets, dont :

4,88 M€

de contributions au SMITRED
(Syndicat Mixte de Traitement
et d'Élimination des Déchets)

3,99 M€

de dépenses de masse salariale
affectée à la politique déchets
(personnel de la collecte,
personnel en déchèterie)

1,66 M€

investis dans le cadre
du Plan Pluriannuel d'Investissement
du budget annexe Déchets

POUR LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE VIE & DES LIENS SOCIAUX



Pour des services enfance
et petite enfance
au plus près des besoins
des familles et des actions
pour les jeunes, dont :

2,73 M€

pour le fonctionnement
des crèches

Plus d'1 M€

pour le fonctionnement
des ALSH

POUR L'ACTION SOCIALE



450 K€

de subvention versée
au CIAS

72 K€

pour le Centre de santé
de Guingamp

35 K€

pour le Centre de santé
de Paimpol



POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL & LA VIE ASSOCIATIVE



1,40 M€

de subventions
aux associations



1,69 M€

au service de l'économie locale
et de ses acteurs
(hors zones d'activités), dont :

910 K€

pour équiper le territoire
de la fibre optique
(sur un coût total de 19,6 M€)

330 K€

d'aides versées aux entreprises
(commerces, artisanat,
développement touristique)

105 K€

investis pour le projet
de l'espace maritime
de Loguivy-de-la-Mer

350 K€

pour le fonctionnement
de l'Office d'Information
Touristique

Solidarité communale :
attribution de fonds de concours
pour soutenir les communes



350 K€

versés aux communes en 2024,
dans le cadre d'une enveloppe
pluriannuelle de 1,8 M€



Inauguration du siège

POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

4,11 M€

investis pour l'habitat
et le logement, dont :

371 K€

en faveur du logement social

255 K€

de subventions versées
aux propriétaires privés,
dans le cadre de la rénovation
énergétique de leur logement

105 K€

investis en faveur de la revitalisation
des centres-villes et des centres-bourgs

1,66 M€

pour l'aménagement des aires d'accueil
de gens du voyage

1,71 M€

pour l'extension du siège
de l'Agglomération

POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & LES PISCINES

554 K€

pour la gestion des gymnases
et de la Piste du Prieuré
(investissement et fonctionnement)

1 285 M€

pour les deux piscines et le pôle nautique
(investissement et en fonctionnement)
dont 1 115 M€ pour les piscines

POUR LA CULTURE

Un budget de

373 K€

(hors frais de personnel)
répartis sur le fonctionnement
du centre culturel de la Sirène,
le Musée Milmarin
et les écoles de musiques

Un programme d'investissement
de plus de 22 M€.

ÉNERGIES
RENOUVELABLES | **77 K€**

ATELIERS | **83 K€**

VOIRIE | **105 K€**

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS | **170 K€**

INFORMATION
ET COMMUNICATION | **172 K€**

JEUNESSE | **192 K€**

RELATIONS
AUX COMMUNES | **350 K€**

ENVIRONNEMENT | **690 K€**

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE | **739 K€**

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE,
URBANISME ET HABITAT | **796 K€**

NUMÉRIQUE | **910 K€**

TRANSPORTS | **1 027 K€**

DÉCHETS | **1 626 K€**

ACCUEIL
GENS DU VOYAGE | **1 665 K€**

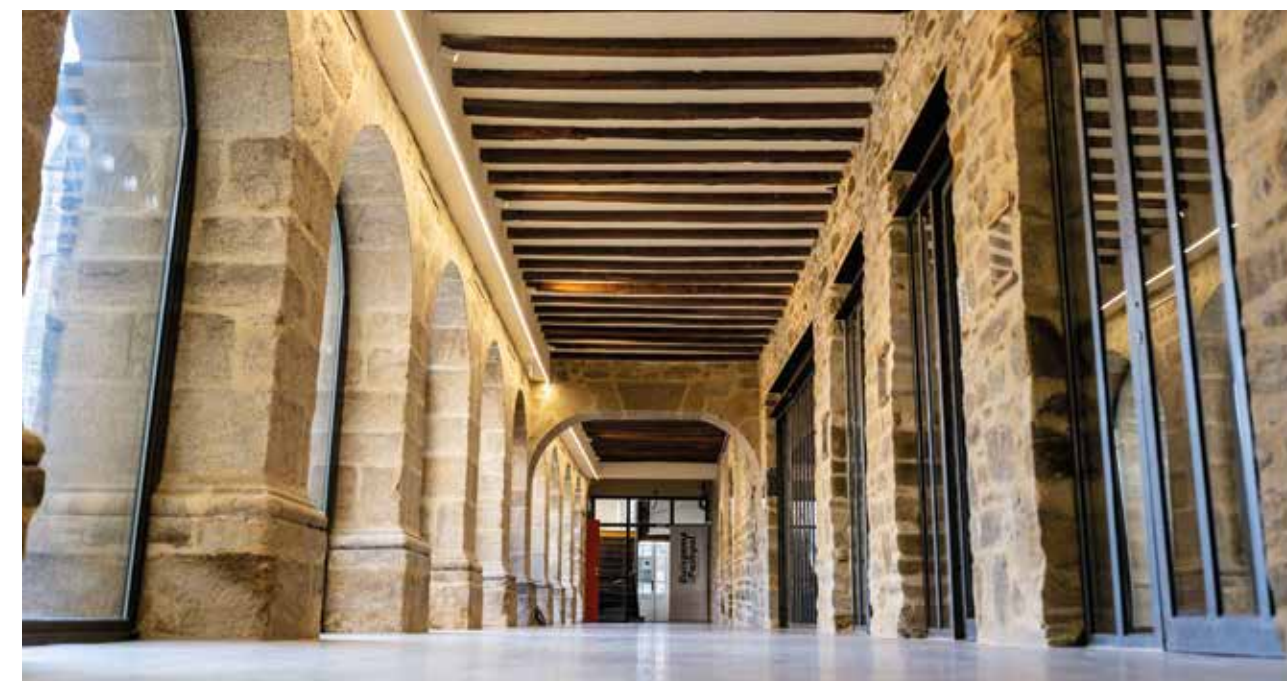
PATRIMOINE
COMMUNAUTAIRE | **3 272 K€**

EAU | **4 200 K€**

ASSAINISSEMENT | **6 000 K€**



Siège de Guingamp-Paimpol Agglomération



Patrimoine

LE SERVICE PATRIMOINE EST CHARGÉ DE METTRE EN ŒUVRE ET DE PILOTER LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION. IL A POUR RESPONSABILITÉ D'Étudier, PLANIFIER ET SUIVRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION, D'ASSURER L'ENTRETIEN QUOTIDIEN DES BÂTIMENTS, ET DE GARANTIR LEUR BON FONCTIONNEMENT. LE SERVICE TRAVAILLE ÉTROITEMENT AVEC LES PARTENAIRES ET INTERVENANTS TECHNIQUES POUR VEILLER À LA SÉCURITÉ, LA DURABILITÉ ET LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DES AGENTS ET DES USAGERS.



LES RÉALISATIONS 2024

LE COUVENT DES URSULINES

Le Couvent des Ursulines, monument historique de Guingamp, a traversé plusieurs époques, passant de monastère au XVII^e siècle à caserne militaire, puis à centre technique. En 2022, des travaux de rénovation majeurs ont été démarrés par l'Agglomération pour transformer l'ancien cloître en bureaux et l'ancienne chapelle en salle de conférence pour les Conseils d'agglomération. Ce projet, d'une durée de 33 mois et d'un coût de 3,5 M€, vise à valoriser le patrimoine tout en réhabilitant les espaces. 16 entreprises se sont relayées sur ce chantier hors-norme qui bénéficie d'aides financières de l'État et du Département des Côtes-d'Armor. La nouvelle salle de conférence, dotée de 150 places et d'équipements modernes, est utilisée pour les Conseils d'agglomération, les conférences-débats d'avant conseil organisée par l'Agglomération. Ce réaménagement illustre l'engagement de l'Agglomération pour préserver le patrimoine tout en répondant aux besoins contemporains, renforçant ainsi la démocratie et la participation citoyenne sur le territoire.



**Toujours
en contact**



Tél. 02 96 13 59 59

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh